



# L'ESPERLUETTE

Trimestriel du CIEP | MOC

n° 105 - Juillet - Août - Septembre 2020



**LA SÉCURITÉ SOCIALE, NOTRE MEILLEURE  
PROTECTION FACE À LA CRISE. RENFORÇONS-LÀ !**

Legs de mémoire entre vagues migratoires et luttes sociales  
Décolonisation des esprits et de l'espace public



## Le Centre d'Information et d'Éducation Populaire du MOC (CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO et le Bagic.

*L'Éducation permanente est notre quotidien  
la formation notre spécialité.*

### CONTACT:

Centre d'Information et d'Éducation Populaire  
Chaussée de Haecht, 577-579 – 1030 Bruxelles  
Tél.: 02.246.38.41-43 • Fax: 02.246.38.25  
Courriel: [communautaire@ciep.be](mailto:communautaire@ciep.be)

**COMITÉ DE RÉDACTION** : Mario BUCCI, Graziella FORTINO, Magali GILLARD, France HUART (coordination), Tiffany LESCEUX, Zoé MAUS, Anne-France MORDANT, Florence MOUSSIAUX, Nicole TINANT

**SECRÉTARIAT** : Francine BAILLET, Lysiane METTENS

**ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO** : Mario BUCCI, Charlotte DE LEU, Élise DEPAUW, Romain GELIN, Edwine GOLDONI, France HUART, Tiffany LESCEUX, Benoît LEYSTEN, Antoinette MAIA et les participant.e.s du voyage d'immersion de WSM au Sénégal, Zoé MAUS, Doris PIPERS, Frédéric TRIEST, Julien VAN YSACKER

**PHOTOS**: Abderrahmane Guermi

IMPRIMÉ SUR PAPIER 100% RECYCLÉ SANS CHLORE PAR DCL PRINTERS  
CIEP COMMUNAUTAIRE : tél : 02.246.38.41, 42, 43 – fax : 02.246 38 25  
Courriel : [communautaire@ciep.be](mailto:communautaire@ciep.be)

**ÉDITEUR RESPONSABLE** : Mario BUCCI, – Chaussée de Haecht, 579  
1030 Bruxelles

Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore

Le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en application. Son objectif est de mieux protéger l'utilisation des données personnelles. L'Esperluette du CIEP s'engage à stocker vos données de manière sécurisée, sans les partager avec des tiers. Vous pouvez en permanence vous désabonner, demander la rectification de vos données en cas d'erreur ou en demander la suppression en vertu de votre droit à l'oubli.

Pour toute question concernant l'utilisation de vos données, n'hésitez pas à nous contacter : [communautaire@ciep.be](mailto:communautaire@ciep.be)



Abderrahmane Guermi

## ÉDITORIAL

L'expert.e est nu.e ..... 3

## ANALYSE

LA SÉCURITÉ SOCIALE, NOTRE MEILLEURE PROTECTION FACE À LA CRISE. RENFORÇONS-LÀ !

– Rêver la Sécurité sociale en temps de pandémie ..... 4  
– Une Sécurité sociale de l'alimentation ? ..... 5  
– Protection sociale : gratuité ou revenu de base ? ..... 8  
Pour en savoir plus ..... 10

## MOUVEMENT EN CAMPAGNE

Voyage d'immersion au pays de la Téranga : le Sénégal..... 11

## EN RÉGIONS

Le droit au logement, une urgence démocratique en débat dans l'espace public ..... 14  
Legs de mémoire entre vagues migratoires et luttes sociales . 16  
Décolonisation des esprits et de l'espace public..... 18  
Pour s'y retrouver dans l'informatique..... 20  
S'interroger sur la société de demain..... 20  
L'Europe à droite toute, débat sur les extrêmes ..... 20  
Rencontres citoyennes et débats..... 21  
La crise de la Covid-19 :  
une crise peut en cacher d'autres ..... 21  
Explorons la démocratie participative..... 21

## EN BREF

Un atelier d'écriture sur le travail..... 22

AGENDA ..... 23

## FICHE PÉDAGOGIQUE

À la conquête du débat dans l'espace public  
avec le « Porteur de paroles »

Mario BUCCI (Directeur du CIEP-ISCO communautaire) ◆

# L'expert.e est nu.e

C'est la rentrée, après un été très chaud. Nous sommes encore en pleine pandémie, et nul ne sait pour combien de temps. Certain.e.s évoquent un vaccin, d'autres l'immunité de groupe, d'autres encore l'hypothèse que l'on devra apprendre à vivre avec, ou avec leur lot de théories du complot. Ces histoires peuvent nous faire sourire, malgré leur amplification grâce aux réseaux sociaux. Toutefois elles ne représentent que le côté spectaculaire d'un fait plus profond.

Penchons-nous sur la gestion de la pandémie par les pouvoirs publics. Non seulement les stratégies ont évolué au cours des sept derniers mois, passant d'un confinement strict à un relâchement presque total durant l'été. Les mesures prises se caractérisent par des contradictions et des incohérences. Une raison de ces difficultés réside dans la présence d'intérêts en concurrence, et dans l'effet différentiel qu'une quelconque mesure prise par des autorités provoque. Confronté.e à une disposition d'une autorité publique, on peut se demander qui est inclus.e et qui est exclu.e de la mesure, pour qui la mesure institue une liberté et pour qui elle la limite, pour qui elle institue une obligation et qui en est épargné.e.

Le virus est là, on ne peut pas faire comme s'il n'existait pas, mais tout ne peut pas être interdit et fermé. Les pouvoirs publics doivent poser des choix, et ce faisant ils privilégient certaines catégories et secteurs au détriment d'autres. Pourquoi a-t-on privilégié les grandes surfaces par rapport aux petits commerces ? Pourquoi le secteur de la Culture continue-t-il d'être pénalisé ? Pourquoi cet été l'accès à la côte belge a-t-il été interdit aux « touristes d'un jour », largement issus des classes populaires ?

Au-delà des intérêts en concurrence, ce qui a été mis en échec est la prétention que les décisions prises par les pouvoirs publics sont des décisions rationnelles, basées sur les sciences (économique ou autre). Les scientifiques ont été pris.es au dépourvu par le virus : la science a besoin de temps pour produire des certitudes et des solutions médicales, tandis que le virus se

diffuse sans attendre. Faute de connaissances précises et de remèdes sûrs, ce que la science peut offrir aux autorités publiques ce sont des recettes de réduction du risque et d'endigement de la diffusion du virus développées par l'épidémiologie.

En l'absence d'un discours basé sur des fondements scientifiques pouvant servir d'explication et de justification aux actes du gouvernement, la réalité de la dimension politique – fondée sur les intérêts, les rapports de force, les systèmes de domination – apparaît avec clarté. Cette pandémie a mis en évidence le pouvoir donné aux *expert.e.s* depuis cinquante ans. En l'absence de connaissances établies, de recherche sérieuse, et dans un monde où les moyens de communication démultiplient la quantité d'informations en circulation, le discours des expert.e.s prolifère, ne fait que générer de la confusion et du stress, et ouvre le champ à des postures radicalement polarisées. À l'extrême prudence de qui voudrait des formes strictes de distanciation pour tou.te.s, pour limiter la diffusion du virus, s'oppose la nonchalance de celles et ceux qui considèrent qu'on a exagéré la gravité du virus, et que l'on doit pouvoir reprendre une vie « normale », sans être soumis.es aux limitations de mobilité et de contact. Cette deuxième position se manifeste de

manière assez agressive, non seulement dans des manifestations publiques, mais aussi par des recours contre des mesures spécifiques (par exemple, contre le port du masque obligatoire dans les écoles en Communauté française).

En bouclant cette *Esperluette*, nous avons appris le décès de David Graeber. Issu de la classe ouvrière nord-américaine, il était un grand anthropologue et un militant engagé. Constamment, ses recherches et publications ont questionné les obstacles qui empêchent les mouvements sociaux de transformer la société. Ses travaux sur la dette, sur la démocratie, sur la bureaucratie ou encore sur les « boulots à la con » l'ont rendu célèbre, tout comme son engagement dans le mouvement altermondialiste et dans le mouvement *Occupy*. Il représentait un modèle d'intellectuel engagé. ●



Abderrahmane Guermat

# LA SÉCURITÉ SOCIALE, NOTRE MEILLEURE PROTECTION FACE À LA CRISE. RENFORÇONS-LÀ !

## Rêver la Sécurité sociale en temps de pandémie

**A**lors que la « Sécu » fête ses 75 ans, force est de constater que si elle nous a bien protégé.e.s des aléas de la vie ainsi que de la crise sanitaire que nous vivons depuis mars, elle pourrait être davantage renforcée dans son financement, mais aussi élargie dans ses prestations. En effet, seule une Sécurité sociale forte et correctement financée est à même de répondre aux besoins de la population. Cette crise sans précédent a mis en avant l'importance de cette couverture sociale : accès à des soins de santé de qualité pour les personnes malades, allocations de remplacement pour les personnes en chômage temporaire, congés parentaux étendus pour certains parents confrontés à la fermeture des écoles et des crèches, droit passerelle pour les indépendant.e.s, reconnaissance de la Covid-19 comme maladie professionnelle... autant de dispositions qui ont soutenu et protégé les citoyen.ne.s. Sans notre système de Sécurité sociale, ces mesures n'auraient pas pu être mises en place et il aurait été nettement plus difficile d'affronter la Covid-19.

Cependant, cette crise a montré les failles et problèmes structurels du système global ainsi que le fait que les besoins de la population sont bien plus larges que ceux couverts par notre système actuel, notamment pour les plus fragiles (travailleurs et travailleuses précaires, femmes vivant avec une allocation ou une pension trop basse, personnes sans-papiers, jobistes, faux indépendants, etc.). Le confinement et la recrudescence de la précarité ont mis à nu l'insécurité alimentaire d'une grande partie de la population, le recours à l'aide alimentaire, ainsi que les problématiques liées à la mobilité et au coût du logement. Elle a également mis en lumière et exacerbé les inégalités de genre et la question des violences.

Lorsque la Sécurité sociale a été mise en œuvre, en 1944, le contexte était bien différent de celui dans lequel nous vivons aujourd'hui. Ce qui est comparable cependant, c'est l'efferves-



cence intellectuelle qui émerge des situations de crise. Comme Henri Fuss<sup>1</sup> et ses acolytes dès 1941, il s'agit aujourd'hui de pouvoir imaginer le « monde d'après », et un vivre ensemble qui permettrait à chacun.e de vivre correctement, selon le principe originel de la Sécurité sociale : « *De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins* ». Il s'agirait donc aujourd'hui de profiter de ce bouillonnement d'idées pour laisser libre cours à notre imagination et (re)créer une Sécurité sociale élargie à d'autres pans et, peut-être, imaginer de nouveaux piliers à joindre aux sept déjà existants, tout en conservant ce qui

nous semble primordial (services collectifs forts, correctement financés, gérés comme un bien commun et de manière collective en renforçant une gestion paritaire). Imaginer l'élargissement de la Sécurité sociale, c'est une utopie, dans le sens donné par Ruth Levitas, c'est-à-dire une « *réflexion holistique sur les liens entre les processus économiques, sociaux, existentiels et écologiques de manière intégrée (qui mènent à) imaginer les institutions sociales et les relations sociales d'une meilleure société* »<sup>2</sup>.

Dans ce dossier, nous avons choisi de faire écho à quelques-unes des réflexions menées par des collectifs, des chercheuse.s et des associations sur ce qui pourrait être intégré dans une Sécurité sociale permettant à toutes et tous de vivre dans la dignité, en accordant à chacun.e les moyens lui assurant une sécurité d'existence. Ces réflexions portent sur l'élargissement de la couverture sociale à l'alimentation et la gratuité et les biens.

1. Pour en savoir plus sur Henri Fuss, voir l'article de Koen VLAMINCK, « Henri Fuss (1882-1964) : la Sécurité sociale comme instrument de paix et de justice sociale », *Revue belge de sécurité sociale*, 1/2009 (en ligne) <https://socialsecurity.belgium.be/sites/default/files/rbss-4-2014-vlaminckx-fr.pdf>, et la notice publiée dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et mouvement social*. Le Maitron (en ligne) <https://maitron.fr/spip.php?article229798>
2. Ruth LEVITAS, *Utopia as Method : The Imaginary Reconstitution of Society*, Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2013 (citée et traduite par Julien VASTENAEKELS, *Vers une sécurité sociale pour l'alimentation durable ?*, Etopia, 24 mars 2020 (en ligne) <https://tinyurl.com/y66emugz> (consulté le 15 juillet 2020).

Zoé MAUS ♦ (CIEP communautaire)

# Une Sécurité sociale de l'alimentation ?

La récente crise sanitaire à laquelle la planète entière a été confrontée a mis en évidence l'importance de repenser notre alimentation et le système alimentaire dans sa globalité. En effet, le confinement d'une grande partie de la population, la fermeture des frontières et les restrictions des déplacements, tant des travailleur.euse.s que des marchandises ont montré notre dépendance à une agriculture et une production alimentaire mondialisée d'une part, à un système agro-alimentaire industriel d'autre part. Dès le début de la crise, des voix se sont fait entendre pour alerter les politiques sur les risques auxquels, partout dans le monde, les populations étaient confrontées : pénurie alimentaire, manque d'accès à une nourriture de qualité pour raisons financières, coupure dans les filières d'approvisionnement, etc. Cette situation a donné lieu à de nombreuses réflexions sur la résilience de notre système alimentaire. Pourquoi ne pas faire, comme le proposent certain.e.s, du droit à l'alimentation un pilier à part entière de la Sécurité sociale ? N'est-elle pas également une charge sociale, qui affecte l'entièreté de la population ?

## La Sécurité sociale comme garantie d'une sécurité d'existence

Depuis 1945, notre système de Sécurité sociale a évolué d'une assurance ordinaire contre les risques sociaux vers une garantie de la sécurité d'existence pour chacun.e<sup>1</sup>. Concrètement, la Sécurité sociale assure un revenu de remplacement en cas de perte de salaire (chômage, pension, incapacité de travail), un complément de revenu à qui doit supporter certaines «charges sociales», comme l'éducation des enfants ou des frais de maladie ; des allocations d'aide pour qui ne dispose involontairement pas d'un revenu professionnel. La sécurité d'existence comprend les risques liés au travail et à la santé, ainsi qu'aux questions familiales.

## Redéfinir notre système alimentaire, une urgence

Selon Walter Willett, « la nourriture que nous mangeons et comment nous la produisons détermineront la santé de la population et de la planète. De profonds changements doivent être faits pour éviter une réduction de l'espérance de vie et une poursuite de la dégradation de l'environnement ». Respect de la biodiversité, fin du productivisme, ancrage dans les territoires<sup>2</sup>, implication des citoyen.ne.s, valorisation des savoir-faire des différent.e.s acteur.rice.s du secteur, réorientation des aides agricoles européennes vers la production alimentaire et la transformation locale, obligation constitutionnelle d'assurer la souveraineté alimentaire des citoyen.ne.s : autant de propositions pour ce changement<sup>3</sup>. Thierry Kesteloot, Suzy Semeels et François Grenade soulignent également la nécessité « de transformer en profondeur nos systèmes

alimentaires, de soutenir les chaînes de valeurs locales ainsi que la transition agroécologique et de garantir le droit à l'alimentation pour toutes et tous ». Il s'agit aussi, selon Olivier de Schutter, du « droit d'avoir un accès régulier, permanent et non restrictif, soit directement ou au moyen d'achats financiers, à une alimentation quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple auquel le consommateur appartient, et qui lui procure une vie physique et mentale, individuelle et collective, épanouissante et exempte de peur »<sup>4</sup>.

Ce droit n'est malheureusement pas accessible à toutes et tous. En effet, sur les cinq dernières années, ce sont 60 millions de personnes de plus qui ont sombré dans la faim. La dernière édition de *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*<sup>5</sup>, publiée en juillet 2020 par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), souligne que deux milliards de personnes n'ont pas accès à une alimentation suffisante, nutritive et sûre tout au long de l'année (c'est ce qu'on appelle l'insécurité alimentaire) et pas moins de trois milliards de personnes ne peuvent se permettre des régimes alimentaires sains, ceux-ci coûtant en moyenne cinq fois plus qu'un régime qui vise uniquement à délivrer le nombre de calories nécessaires<sup>6</sup>. L'avènement des aliments ultra-transformés (près de 62 % moins chers que les aliments frais, non ou peu transformés et donc consommés principalement par les plus pauvres) est concomitant de l'explosion mondiale des maladies chroniques et de la baisse, puis la stagnation de l'espérance de vie en bonne santé<sup>7</sup>. L'insécurité alimentaire est donc liée à l'insuffisance de revenus pour une nourriture de qualité. Les experts des Nations Unies estiment que si les modes de consommation alimentaire n'évoluent pas, leur impact en frais de santé directs<sup>8</sup> et en perte de productivité économique devrait atteindre les 1.300 milliards de dollars par an d'ici à 2030. Il semble dès lors indispensable, tout comme



Abderrahmane Guermit

nous dénonçons le prix des soins de santé ou de l'enseignement, de dénoncer aussi le prix d'une alimentation saine et de qualité pour tou.te.s, tout en proposant des alternatives ou des solutions, comme celles qui mettraient en avant droit à l'alimentation et démocratie alimentaire.

### Sortir de la dépendance alimentaire pour atteindre la démocratie alimentaire

L'alimentation doit être conçue comme un système qui nécessite quatre types d'activités : la production, la transformation, la distribution et la consommation<sup>9</sup>. Une politique qui dissocierait ces activités et ne se focaliserait que sur l'une d'entre elles serait vouée à l'échec. Alors qu'aujourd'hui la transition alimentaire est plutôt du côté du changement des pratiques alimentaires des mangeur.euse.s, il est primordial de changer radicalement l'offre (et de sortir de notre système agro-alimentaire).

Nous sommes actuellement dépendant.e.s du système agro-alimentaire et de la grande distribution qui, par leur situation de quasi-monopole, dictent les lois du secteur, tant pour ce qui est des normes sanitaires, que pour ce qui est produit et de la manière de le produire. Comme l'explique Dominique Paturel, depuis la Seconde Guerre mondiale « *c'est le statut de consommateur, complété par le droit de vote, qui est synonyme de citoyenneté et partie prenante d'un contrat social avec droits et devoirs. Ceux qui ne peuvent consommer à la hauteur des normes sociales sont qualifiés de pauvres. À l'intérieur de cette sphère, chacun est libre d'acheter ce qu'il veut. Ce qui compte, c'est qu'il puisse acheter* »<sup>10</sup>. Or, actuellement, les produits alimentaires sont traités de la même manière que les autres produits de consommation et le système alimentaire demeure structuré par le marché, dans lequel le choix individuel, même organisé en action collective, n'a pas la main.

La gestion des systèmes alimentaires ne peut être laissée aux seules forces du marché et doit se concentrer sur les enjeux de solidarité et de justice sociale. Comme le soulignent Dominique Paturel et Tim Lang<sup>11</sup>, la question de l'accès libre à une alimentation saine est d'une inégalité flagrante et invisibilise les rapports de classe. Par ailleurs, le système d'aide alimentaire actuel contribue à la désignation d'une population dite vulnérable et à laquelle

on destine des dispositifs assistanciers. Tant que l'accès à l'alimentation n'est pas égalitaire, solidaire et libre, les injustices demeureront quant aux conséquences sociales et sanitaires d'une alimentation de piètre qualité. Il faut donc viser le renforcement des chaînes alimentaires et marchés locaux, qui fournissent un revenu à la plupart des producteur.rice.s et qui nourrissent la majorité de la population mondiale avec une alimentation saine, diversifiée et adaptée aux conditions locales, tout en respectant la nature.

La démocratie alimentaire émerge comme un terreau particulièrement propice à la construction d'une nouvelle citoyenneté, dans laquelle les citoyen.ne.s retrouvent les moyens d'orienter l'évolution de leur système alimentaire à travers leurs décisions et pas uniquement leurs actes d'achat. Ces deux concepts (droit à l'alimentation et démocratie alimentaire) entrent donc tout naturellement en résonance avec la proposition de Sécurité sociale de l'alimentation.

### Pour une Sécurité sociale de l'alimentation

Cette proposition, émanant du Réseau Salariat (autour de Bernard Friot et de la réflexion sur le salaire à vie)<sup>12</sup>, de l'Association Agricultures et Souveraineté Alimentaire d'Ingénieurs Sans Frontières (ISF-Agrista), de la Confédération Paysanne et du réseau des AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), vise à sortir de l'aide alimentaire, pour permettre à chacun.e de passer du statut « *d'être de besoin* » à celui « *d'être de droit* »<sup>13</sup>. Elle vise également à étendre la « *Sécu* » à des éléments essentiels qui ne devraient pas être marchandisés, comme l'alimentation, mais aussi comme d'autres le proposent : le logement, la mobilité ou l'eau<sup>14</sup>, et à permettre l'accès égalitaire à une alimentation reconnectée aux conditions de sa production. Cette proposition est basée sur les principes fondateurs de la Sécurité sociale telle que mise en place en 1945 en France : l'unicité (une seule caisse regroupait l'ensemble des risques couverts) ; l'universalité de l'accès aux soins ; la démocratie dans la gestion des caisses ; la solidarité : chacun.e cotisant selon ses moyens et recevant selon ses besoins. Le projet de Sécurité sociale de l'alimentation propose de sanctuariser un budget pour l'alimentation de 150 euros par mois<sup>15</sup>. Le versement d'une somme d'argent mensuelle à chaque habitant.e et d'un salaire à vie aux professionnel.le.s de l'alimentation et de l'agriculture, permettrait aux paysan.ne.s d'augmenter leur niveau de vie et aux ménages les plus précaires d'avoir un bien meilleur accès à une alimentation choisie et de qualité. Tout comme pour la Sécurité sociale de la santé, des cotisations sociales (assises sur la valeur ajoutée de toutes les entreprises) permettraient de financer ce budget et le fonctionnement de caisses locales de conventionnement. La gestion participative et citoyenne du système permet de retrouver la puissance d'agir des acteur.rice.s du système alimentaire qui pourront « *façonner démocratiquement les normes et interactions régissant les échanges au sein du système alimentaire sur leur territoire* »<sup>16</sup>. Chacune de ces caisses aura pour mission, à l'échelle de son territoire, de gérer le conventionnement des professionnel.le.s de l'agriculture qui parviennent à répondre à un cahier des charges respectant un cadre national et des règles fixées à l'échelon local. Ainsi, la



Abderrahmane Guermi



Abderrahmane Guernit

seconde mission des caisses, gérées par les citoyens, sera l'organisation d'un processus démocratique inclusif pour définir les modalités de conventionnement, qui obligerait à une production alimentaire conforme aux attentes des citoyens, saine et nutritive<sup>17</sup>. D'autres décisions devront néanmoins se faire dans un cadre national pour les enjeux globaux (changement climatique, respect de la souveraineté alimentaire de tous les pays, socialisation du profit dans les filières conventionnées, etc.).

L'extension de la Sécurité sociale à l'alimentation permettrait, dans une certaine mesure, de sortir ce secteur d'un fonctionnement marchand et de « contribuer à modifier profondément le mode de production alimentaire actuel et éliminer les atteintes qu'il porte à notre environnement »<sup>18</sup>.

### Une idée à débattre et à approfondir

Cette proposition doit bien sûr s'accompagner de réflexions plus vastes, mais aussi faire l'objet d'adaptations au contexte belge. Dans une étude pour *Etopia*, Julien Vastenaekels a calculé que le montant nécessaire pour financer cette nouvelle « branche » de la Sécurité sociale est de l'ordre de 20,5 milliards d'euros annuels (contre 104 milliards d'euros pour l'ensemble de la Sécurité sociale belge en 2017). La manière de financer ce dispositif est cruciale et intrinsèquement politique puisqu'elle détermine « la capacité du dispositif à redistribuer la richesse et atteindre ses objectifs de lutte contre les inégalités sociales »<sup>19</sup>. Pour le financer, une cotisation spécifique (sur la valeur ajoutée) comme proposée par ISF-Agrista ou une contribution des revenus de capitaux (peu taxés en Belgique) pourrait être imaginée<sup>20</sup>.

Au-delà de la question du financement, se pose la question de la manière de mener cette transition vers une Sécurité sociale fonctionnelle. La mise en œuvre d'un tel dispositif implique de pouvoir disposer de surfaces agricoles permettant le déploiement à grande échelle d'une agriculture durable. Ce qui est encore loin d'être le cas en Belgique où seuls 5,8% des surfaces sont consacrées à l'agriculture biologique. D'autres questions se posent également, liées aux habitudes de consommation, à la sensibilisation des populations, mais aussi au caractère potentiellement élitiste ou inégalitaire malgré elles de ces nouvelles structures.

Comme tout changement, la mise en œuvre d'un tel projet doit, comme le dit Emmanuel Marie de la *Confédération Paysanne*, obligatoirement s'appuyer sur un vaste mouvement social qui sortirait des luttes défensives et sur une large coalition d'acteurs capables de faire passer la mesure. Cependant, cette réflexion est, selon les mots de l'agriculteur, un « phare, un vrai objectif d'autant plus crédible qu'on est sur de l'existant »<sup>21</sup> et la période est propice à l'écriture et à la réflexion sur le monde d'après et la production d'utopies. ●

1. Voir le Portail de la Sécurité sociale : [www.socialsecurity.be](http://www.socialsecurity.be)
2. Yuna CHIFFOLEAU et Claire LAMINE, « Reconnecter agriculture et alimentation dans les territoires : dynamiques et défis », *Pour*, GREP ?, 2016/4, n°232, pp.225-232 (en ligne) [www.cairn.info/revue-pour-2016-4-page-225.htm](http://www.cairn.info/revue-pour-2016-4-page-225.htm)
3. Corentin HECQUET, Sébastien GILLOTIN et Arnaud DEFLORENNE, *Anticiper une crise alimentaire. Résilience et souveraineté alimentaire. Document de travail diffusé par le Réseau Souveraineté Alimentaire*, juin 2020.
4. Olivier DE SCHUTTER, *Le droit à une alimentation adéquate : les liens entre agriculture, alimentation et santé, Rapport présenté à la 19<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU*, 2012 (en ligne) [www.srfood.org/fr/rapports-officiels](http://www.srfood.org/fr/rapports-officiels).
5. Voir le site de la FAO : [www.fao.org/hunger/fr/](http://www.fao.org/hunger/fr/)
6. Thierry KESTELOOT, Suzy SERNEELS et François GRENADE, « Lutte contre la faim : retour à la case départ » (Carte blanche), *Le Vif*, 15 juillet 2020 (en ligne) [www.levif.be/actualite/international/lutte-contre-la-faim-retour-a-la-case-depart-carte-blanche/article-opinion-1311113.html](http://www.levif.be/actualite/international/lutte-contre-la-faim-retour-a-la-case-depart-carte-blanche/article-opinion-1311113.html)
7. Anthony FARDET et Edmond ROCK, « Les aliments « ultratransformés » sont aussi très mauvais pour la planète », *The Conversation*, 23 juin 2020 (en ligne) <https://theconversation.com/les-aliments-ultratransformes-sont-aussi-tres-mauvais-pour-la-planete-140869>
8. On estime que le coût des maladies liées à l'obésité et au surpoids est comparable à celui de l'alcool et du tabac.
9. Voir les actes du Séminaire « Démocratie alimentaire. Quel périmètre d'un droit à l'alimentation durable ? », Montpellier, novembre 2017, mars et mai 2018 (en ligne) [www.chaireunesco-adm.com/Democratie-alimentaire-de-quoi-parle-t-on](http://www.chaireunesco-adm.com/Democratie-alimentaire-de-quoi-parle-t-on)
10. Pour une Sécurité sociale de l'alimentation : Séminaire « Démocratie alimentaire. op.cit.
11. Séminaire « Démocratie alimentaire », op.cit.
12. Voir le site du Réseau Salarial : [www.reseau-salarial.info/](http://www.reseau-salarial.info/)
13. Alice BOUVIALA, « Étendre la Sécurité sociale à l'alimentation : pourquoi pas ? », 13/05/2020 (en ligne) <https://souscloche.info/2020/05/13/etendre-la-securite-sociale-a-l'alimentation-pourquoi-pas/>
14. Voir à ce propos différents articles du dossier « La gratuité : révolutionnaire ? », *Gresea Échos*, n°102, juin 2020, ainsi que l'article de Romain Gelin dans ce numéro de *L'Esperluette*.
15. « Les 150 euros ne couvrent pas l'intégralité des dépenses alimentaires de l'ensemble des habitants, mais représentent un budget supérieur au budget moyen des personnes en situation de précarité, permettant d'envisager une meilleure alimentation pour celles-ci, tout en leur laissant la liberté de se procurer des aliments non conventionnés ». (Voir la proposition complète d'Ingénieurs Sans Frontières : [www.isf-france.org/sites/default/files/2020.05.10\\_pour\\_une\\_securite\\_sociale\\_de\\_l'alimentation.pdf](http://www.isf-france.org/sites/default/files/2020.05.10_pour_une_securite_sociale_de_l'alimentation.pdf))
16. Julien VASTENAEKELS, « Vers une sécurité sociale pour l'alimentation durable ? », *Etopia*, 24 mars 2020 (en ligne) <https://etopia.be/vers-une-securite-sociale-pour-l'alimentation-durable/> (consulté le 15 juillet 2020).
17. [www.isf-france.org/sites/default/files/2020.05.10\\_pour\\_une\\_securite\\_sociale\\_de\\_l'alimentation.pdf](http://www.isf-france.org/sites/default/files/2020.05.10_pour_une_securite_sociale_de_l'alimentation.pdf)
18. « Créons une Sécurité sociale de l'alimentation pour enrayer la faim » (Tribune), *Reporterre*, 18 mai 2020 (en ligne) <https://reporterre.net/Creons-une-securite-sociale-de-l-alimentation-pour-enrayer-la-faim>
19. Julien VASTENAEKELS, op. cit.
20. [www.isf-france.org/sites/default/files/2020.05.10\\_pour\\_une\\_securite\\_sociale\\_de\\_l'alimentation.pdf](http://www.isf-france.org/sites/default/files/2020.05.10_pour_une_securite_sociale_de_l'alimentation.pdf)
21. Alice BOUVIALA, *Étendre la Sécurité sociale à l'alimentation op. cit.*

Romain GELIN ♦ Gresea

# Protection sociale : gratuité ou revenu de base ?



La protection sociale en Belgique repose sur sept piliers et regroupe l'ensemble des mécanismes de prévoyance collective et solidaire. En 2016, les dépenses de protection sociale belges atteignaient 128 milliards d'euros, 29% du PIB, soit un point de pourcentage de moins qu'en 2011. La Belgique se trouve légèrement au-dessus de la moyenne européenne en la matière<sup>1</sup>. Les pensions et la branche maladie comptent pour la plus grande part des dépenses<sup>2</sup> (respectivement 40 % et 26,9%). D'après le *Réseau social européen*<sup>3</sup>, la Belgique a peu progressé en termes de protection sociale ces dernières années. Le Réseau précise également qu'une approche plus intégrée entre les différents acteurs (pouvoirs publics, ONG, entreprises) serait bénéfique pour réduire la pauvreté, de même qu'une augmentation du revenu minimum et un meilleur accès aux logements sociaux pour les franges les plus démunies de la population. Par ailleurs, le recul de la prise en charge des soins de santé par la hausse du ticket modérateur (la part à la charge du patient.e) pour de nombreux soins pèse sur les bas revenus et sur les personnes en proie à des maladies chroniques. En Fédération Wallonie-Bruxelles, près de 4 personnes sur 10 renonceraient à se soigner par manque d'argent, tous soins confondus. Un indicateur en hausse ces dernières années.

## Un revenu universel comme solution ?

Une piste de solution souvent évoquée pour réduire les inégalités d'accès à la protection sociale est le revenu universel, aussi nommé revenu de base ou allocation universelle selon les versions. Le réseau européen *Basic Income Earth Network* (BIEN) définit quatre critères autour desquels les partisans.e.s du revenu universel se retrouvent : l'universalité, le paiement sur base individuelle, l'inconditionnalité et l'existence d'un montant minimal permettant de vivre dignement.

Les versions « libérales » consistent à verser un revenu en échange de la suppression de l'ensemble des prestations sociales. D'autres versions « de gauche » proposent des montants un peu plus faibles, en maintenant certaines prestations<sup>4</sup>. Dans le premier cas, le financement repose sur une réduction drastique des prestations sociales, tandis que dans le second, il s'agit d'accroître la fiscalité afin de redistribuer les montants correspondants. En Belgique, le coût estimé de la première version serait de 44 milliards d'euros par an et de 29 milliards pour la seconde.

De telles propositions ont fleuri dans de nombreux pays européens et des expérimentations locales ou sectorielles se sont notamment déroulées en Finlande et aux Pays-Bas en 2015. En Grande-Bretagne, la discussion a porté sur un revenu de base uni-

versel (*Universal Basic Income*), complémentaire de prestations sociales existantes, avant de s'élargir à la question suivante : le revenu de base universel est-il une meilleure solution que la gratuité d'un ensemble de prestations et services sociaux, tant en termes de coût que d'une meilleure protection sociale pour les populations ?

## Revenu de base ou gratuité ?

Dans une étude publiée en 2017<sup>5</sup>, des universitaires britanniques ont tenté de répondre à la question en comparant le revenu de base universel à la gratuité d'un ensemble de services publics - regroupés sous le nom de services basiques universels (*Universal basic services*). Ces services ont une portée plus large que la protection sociale telle que définie dans les sept branches belges puisqu'ils incluent la santé, l'éducation, le logement, la nourriture, les transports et l'accès aux technologies de l'information et de la communication. L'étude part du constat que la pauvreté est le plus souvent traitée monétairement. Les approches économiques traditionnelles évaluent la pauvreté comme la différence entre les revenus et le coût de la vie. Elles se concentrent généralement sur des solutions visant à augmenter les revenus : par la fiscalité redistributive (allocations, minima sociaux...) mais également par des mesures visant les salaires (salaire minimum ou réductions de cotisations sociales pour augmenter le revenu - au risque de réduire les recettes publiques et les prestations sociales en parallèle...).



Abderrahmane Guermit



Actuellement, les sommes dépensées dans les services de base peuvent considérablement réduire le niveau de vie des populations les plus pauvres, au point qu'elles renoncent régulièrement à ces services, comme pour les soins de santé. La gratuité réintroduit l'idée qu'il est possible d'agir directement sur le prix d'un ensemble de services publics et de prestations de base, comme c'est le cas pour l'éducation gratuite par exemple.

### Les services basiques universels en pratique

Discutons des propositions et de leur coût estimé. L'accès aux services de télécommunication et d'information (Internet, téléphone et télévision) pour tous les résidents du pays coûterait environ 1% du PIB britannique (19,9 milliards de livres par an environ) selon les auteurs de l'étude. Ceci en incluant un abonnement GSM basique, internet fixe et la redevance pour le service public audiovisuel.

La gratuité des transports en commun locaux coûterait environ 5,2 milliards de livres. En Belgique, la gratuité des transports urbains, dont la majeure partie est déjà prise en charge par les contributions publiques coûterait quelques milliards d'euros par an tout au plus (un peu plus de 200 millions pour la Région de Bruxelles-capitale, qui abrite environ un dixième de la population belge), soit un peu moins d'un pour cent du PIB<sup>6</sup>. Nous retrouvons les mêmes ordres de grandeur évoqués dans l'étude britannique.

Vient ensuite la question des logements sociaux. 4,5 millions de personnes en situation de pauvreté sont locataires au Royaume-Uni. Parmi les 20% les plus pauvres, 73% dépensent plus du tiers de leurs revenus en loyer et 14% plus de la moitié. Une situation qui présente là encore quelques similitudes avec la Belgique, où la part du revenu consacrée au loyer est également exorbitante, généralement supérieure à 45% pour les bénéficiaires de revenus d'intégration<sup>7</sup> et pouvant grimper jusqu'à 87% à Bruxelles. Le parc immobilier locatif privé domine en Belgique. Le pays ne compte en effet que 6,5% de logements sociaux (contre 17% pour le Royaume-Uni ou 34% pour les Pays-Bas). Il s'agirait ici d'utiliser les aides au logement pour la construction d'un bâti public aux normes environnementales plutôt qu'à la rémunération de propriétaires privés.

Cette mesure ne serait pas universelle puisqu'elle viserait en priorité les deux premiers déciles (les 20% les plus « pauvres »). Les chercheurs proposent de construire 1,5 million de logements sociaux neufs. Aucun loyer ne serait dû par les locataires. Cette mesure, la plus coûteuse des services proposés, coûterait environ 238 millions de livres (≈ 260 millions d'euros), dont le financement reposerait sur l'émission d'obligations publiques amorties sur 30 ans. En plus des loyers, une allocation annuelle de 1.300 euros environ serait proposée aux locataires pour couvrir une partie des charges d'eau, d'énergie et de chauffage.

Les chercheurs s'intéressent ensuite à l'insécurité alimentaire. Selon l'Autorité des normes alimentaires britannique, 8% des ménages (2,2 millions de ménages) feraient face à des situations d'insécurité alimentaire et éprouveraient des difficultés à se nourrir tous les jours. En Belgique, la *Fédération des banques alimentaires* a distribué 36 millions de repas à un peu plus de

### LA DOTATION INCONDITIONNELLE D'AUTONOMIE COMME COMPROMIS ?

Entre les propositions de revenus de base consistant à verser une somme à l'ensemble de la population, et la gratuité qui vise à proposer un éventail de services démonétisés, la proposition de dotation inconditionnelle d'autonomie peut aussi être évoquée (DIA)<sup>9</sup>. L'originalité de cette proposition, avancée par les tenants de la décroissance, tient au fait que la dotation, à laquelle chaque citoyen ne est éligible sans condition, ne serait versée sous forme monétaire, en euros, que pour une petite part. Le reste de la dotation serait versé en monnaie locale (pour encourager les consommations de proximité) et sous forme d'un droit d'accès – gratuit – à un certain nombre de biens et services, comme l'eau, l'énergie, les transports, mais également pour des services comme l'éducation, la culture, la santé ou n'importe quel autre service nécessaire à la population. Cette mesure vise à la fois à offrir un socle de prestations de base aux citoyens mais également à réduire notre empreinte environnementale en encourageant les consommations locales. La gratuité proposée serait accompagnée d'un renchérissement des mésusages (les litres d'eau gratuits seraient surtaxés à partir d'un certain seuil). Outre la DIA, les auteurs préconisent d'instaurer un revenu maximum autorisé.

168.000 personnes en 2019. Différentes options sont envisagées : recours aux banques alimentaires, programme alimentaire communautaire pour les publics cibles, ou ouvert à tous. Un programme alimentaire communautaire visant spécifiquement les personnes en difficulté coûterait 4 milliards de livres (4,4 milliards d'euros) par an. Selon les auteurs, un tiers des repas pour les publics en difficulté pourraient être proposés par ce mécanisme. Là encore, le dispositif ne serait pas tout à fait inconditionnel puisqu'il vise certains publics en particulier. Notons que les soins de santé ne sont que peu évoqués dans l'étude, ceux-ci étant déjà gratuits (consultations, soins hospitaliers) ou payants, dans des proportions variables, selon les spécialités (dentiste, ophtalmo...).

### Quel financement ?

Au total, les chercheurs du *London College* estiment le coût du « paquet » de services basiques universels à 42 milliards de livres par an (2,3% du PIB britannique ou 5% du budget de l'État) contre 250 milliards de livres pour le revenu de base inconditionnel (13% du PIB britannique ou 31% du budget de l'État). La gratuité d'un ensemble de services pourrait donc coûter six fois moins cher que la mise en place d'un revenu de base. Pour le financement, les auteurs préconisent d'instaurer une taxation progressive des revenus afin de faire contribuer les ménages en fonction de leur revenus.

Malgré les critiques faites aux propositions de services basiques universels par des tenants du revenu de base – à propos de leur côté paternaliste ou sur le fait que certains services ne

## POUR EN SAVOIR PLUS

## Autour de la sécurité sociale

- « La sécurité sociale. Un investissement dans l'humain », *Syndicaliste*, décembre 2019, n°914.
- « Investissez dans les paradis sociaux » (Dossier), *Contrastes*, octobre 2017 (en ligne) [www.equipespopulaires.be/wp-content/uploads/2017/11/C9-2017-site.pdf](http://www.equipespopulaires.be/wp-content/uploads/2017/11/C9-2017-site.pdf)
- « La sécurité sociale perd ses couleurs » (Dossier), *Contrastes*, octobre 2016 (en ligne) [www.equipespopulaires.be/wp-content/uploads/2017/03/c9\\_10-2016-leger2.pdf](http://www.equipespopulaires.be/wp-content/uploads/2017/03/c9_10-2016-leger2.pdf)
- « Sans protection sociale, pas de prospérité », *Imagine Demain le monde*, novembre/décembre 2015, n°112, pp. 18-28 (en ligne) [www.cncd.be/IMG/pdf/imagined12\\_dossier\\_protection\\_sociale.pdf](http://www.cncd.be/IMG/pdf/imagined12_dossier_protection_sociale.pdf)
- « Regards croisés sur la sécurité sociale » (Dossier), *La Revue Nouvelle*, 2007/3 [www.revue Nouvelle.be/2007-03](http://www.revue Nouvelle.be/2007-03)
- « Le Bel avenir de la sécurité sociale » (Dossier), *Revue Politique*, Hors Série, 2011, n°17.
- Benjamin BIARD, Serge GOVAERT et Vincent LEFEBVE, « Penser l'après-corona. Les interventions de la société civile durant la période de confinement causée par la pandémie de Covid-19 (mars-mai 2020) », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2020, n°12-13, vol. 2457-2458.
- Aurélien CATTIN, « Pour plus de sécurité sociale dans la culture », *Le Monde Diplomatique*, août 2020, pp.18-19.
- Daniel DUMONT, « Repenser la sécurité sociale avec le revenu de base contre le revenu de base », *Revue Politique*, n°107, mars 2018 (en ligne) [www.revuepolitique.be/repenser-la-securite-sociale-avec-le-revenu-de-base-contre-le-revenu-de-base/](http://www.revuepolitique.be/repenser-la-securite-sociale-avec-le-revenu-de-base-contre-le-revenu-de-base/)
- Aline FARES, « À propos des retraites et de notre force collective en cas de crise financière », *Chroniques d'une ex-banquière*, 30 janvier 2020 (en ligne) <https://alinefares.net/a-propos-des-retraites-et-de-notre-force-collective-en-cas-de-crise-financiere/>
- Patrick FELTESSE et Pierre REMAN, *Comprendre la sécurité sociale pour la défendre*, Couleur Livres, 2006.
- Patrick FELTESSE et Pierre REMAN, « Notre sécurité sociale : un modèle qui tient toujours la route », *Écosphères*, 23 novembre 2011 (en ligne) [www.econospheres.be/Notre-securite-sociale-un-modele](http://www.econospheres.be/Notre-securite-sociale-un-modele)
- Harald FRANSSEN, *Un cœur en commun. La belge histoire de la sécurité sociale*, Éditions Delcourt, 2020.
- Bernard FRIOT et Christine JAKSE, « Une autre histoire de la Sécurité sociale », *Le Monde diplomatique*, décembre 2015 (en ligne) [www.monde-diplomatique.fr/2015/12/FRIOT/54395](http://www.monde-diplomatique.fr/2015/12/FRIOT/54395)
- Bernard FRIOT, « Penser un monde nouveau. Une sécurité sociale des productions », *L'Humanité*, Saint-Denis, 20 mai 2020.
- France HUART, « La sécurité sociale, une thématique souvent rébarbative ? Pistes et notions pour l'aborder » (Fiche pédagogique), *L'Esperluette*, n°50, octobre-décembre 2006 (en ligne) [www.ciep.be/images/BoiteAOutils/FichePedagEsperluette/F.Ped.Esper50.pdf](http://www.ciep.be/images/BoiteAOutils/FichePedagEsperluette/F.Ped.Esper50.pdf)
- Gilles JOHANET, « Sécurité sociale, 1993-2023, chronique d'un déclin organisé », *Revue d'histoire de la protection sociale*, 2020/1, n°13, pp.127-129 (en ligne) doi:10.3917/rhps.013.0127.
- Louise LAMBERT et Pauline VAN CUTSEM, « Le sous-financement de notre sécurité sociale n'est pas une fatalité », *Démocratie*, septembre 2019.
- Richard MONVOISIN et Nicolas PINSALUT, *La Sécu, les vautours et moi. Les enjeux de la protection sociale*, Éditions du Détour, 2017.
- Pascale VIELLE et Alain HENRY, « L'écoféminisme, une nouvelle perspective pour penser la crise de notre écosystème ? », *Sociétés en changement*, UCL-IACCHOS, n°9, mai 2020, (en ligne) <https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-iacchos/societes-en-changement-note-thematique/IACCHOS-societes%20en%20changement-ecofeminisme-web.pdf>

## Autour de la souveraineté alimentaire

- *Vers un droit à l'alimentation en France*, EAPN France, 2018.
- Bénédicte BONZI, *Faim de droit : le don à l'épreuve des violences alimentaires*, EHESS, centre de recherche IIAC et LAIOS, 2019.
- François COLLART DUTILLEUL, « Le droit à l'alimentation peut-il être le fondement juridique d'une démocratie alimentaire ? », *Raison présente*, 2020, 213(1), pp.21-29 (en ligne) <https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1874/files/2019/11/Droit-a-alimentation-AAF-10-oct-2019-FCD.pdf>
- Benjamin CORIAT, Nadège LEGROUX, Nicolas LE GUEN, Stéphanie LEYRONAS et Magali TORO, *Faire de l'alimentation un « bien commun » : les enseignements tirés de trois expériences de lutte contre la malnutrition*, Papiers de Recherche AFD, Octobre 2019, n° 114 (en ligne) [http://esperanza21.org/sites/default/files/Alimentation\\_Bien-commun%20%28AFD%20octobre%202019%29.pdf](http://esperanza21.org/sites/default/files/Alimentation_Bien-commun%20%28AFD%20octobre%202019%29.pdf)
- Aline FARES, « La transition agro-écologique passera par une abolition des dettes agricoles », *Chroniques d'une ex-banquière*, juin 2020 (en ligne) <https://alinefares.net/category/souverainete-alimentaire/>
- Dominique PATUREL, « Le droit à l'alimentation, un droit en friche », *Les chroniques « Démocratie alimentaire »*, volet 3, juin 2019 (en ligne) [www.chaireunesco-adm.com/Le-droit-a-l-alimentation-un-droit-en-friche](http://www.chaireunesco-adm.com/Le-droit-a-l-alimentation-un-droit-en-friche)
- Dominique PATUREL, « Vous avez dit démocratie alimentaire ? », *Sésame*, 2018, n°4, pp.6-7.

## Autour de la gratuité et des biens communs

- Anne DUFRESNE et Cédric LETERME, *Le revenu universel. Mauvaise réponse à de vraies questions ?*, MVB, Gresea, 2018.
- Romain GELIN, « La gratuité en Belgique : flux et reflux », *Gresea Échos*, avril-juin 2020, n°102.
- Vincent LIEGEY, *Un projet de décroissance. Manifeste pour une dotation inconditionnelle d'autonomie (DIA)*, Édition Utopia, 2013.

soient pas inconditionnels<sup>8</sup>, notamment la nourriture et les logements sociaux –, cette étude a le mérite de penser la protection sociale de manière élargie, mais également de prendre pour point de départ les besoins matériels des populations. Enfin, au travers de ces deux propositions, ce sont deux visions de la société qui s'affrontent. La gratuité est une prise en charge collective et non marchande des besoins élémentaires de la population. Le revenu de base fait, quant à lui, appel à la responsabilité individuelle du/de la consommateur.rice qui devra choisir à quoi il/elle consacrera son allocation. De quoi donner des idées en Belgique ? ●

1. Eurostat, *Protection sociale en 2017. Part du PIB de l'UE consacrée à la protection sociale légèrement en baisse*, Communiqué de presse 180/2019, 22 novembre 2019.
2. *La protection sociale en Belgique*, Données SESPROS 2017.
3. European social network, *ESN's annual report on the European*, Semester 2020.
4. Pour plus de détails sur les différentes propositions, voir la brochure réalisée par Anne DUFRESNE et Cédric LETERME, *Le revenu universel. Mauvaise réponse à de vraies questions ?*, Bruxelles, Gresea-MVB, 2018.
5. Social Prosperity Network Report, *Social prosperity for the future : A proposal for Universal Basic Services*, Londres, Institute for global prosperity, University College London, 2017.
6. « La gratuité en Belgique : flux et reflux », *Gresea Échos*, n°102, avril-juin 2020.
7. François GHESQUIÈRE, *Les loyers en Belgique. Montants, tendances et cartographies*, Observatoire belge des inégalités, mars 2019.
8. Guy STANDING, « Why 'Universal Basic Services' is no alternative to Basic Income », June 2019 (en ligne) [www.opendemocracy.net/en/oureconomy/why-universal-basic-services-is-no-alternative-to-basic-income/](http://www.opendemocracy.net/en/oureconomy/why-universal-basic-services-is-no-alternative-to-basic-income/)
9. Vincent LIEGEY et al., *Un projet de décroissance, manifeste pour une dotation inconditionnelle d'autonomie (DIA)*, Paris, Éd. Utopia, 2013.



Abderrahmane Guermitt

Marc, Nicolas, Ferdy, Véronique, Jacques, Abderrahmane, Yousra, Caroline, Moustafa, Insaf, Islam, Cheyma, Amine et Antoinette ♦ Groupe WSM voyage d'immersion au Sénégal

## Voyage d'immersion au pays de la Téranga : le Sénégal



**D**ébut 2020, quatorze participant.e.s provenant de la CSC, des JOC, de la Mutualité chrétienne et du CIEP MOC de Liège-Verviers-Eupen se sont rendus au Sénégal pour un séjour d'échanges et de rencontres avec les partenaires de WSM sur place : la CNTS (syndicat), le GRAIM (appui aux mutuelles de santé) et Action Jeunesse Environnement (AJE). Une aventure formatrice et riche en découvertes des réalités économiques, sociales et culturelles du pays.

### Focus sur la protection sociale, les droits du travail, les droits des jeunes, la santé et l'assurance maladie universelle

Au fil de nos échanges, des différentes rencontres - que ce soit avec des représentant.e.s des ministères, avec les partenaires de WSM, avec les jeunes ou avec les femmes -, nous avons bien dû nous rendre à l'évidence : la phrase que nous entendions souvent « *Au Sénégal, pas de problèmes, que des solutions* » n'était qu'un trompe-l'œil étant donné les défis importants que le pays doit relever : 200.000 demandeur.euse.s d'emploi par an pour 40.000 emplois disponibles ; près de la moitié de la population est âgée de moins de 18 ans ; un secteur informel généralisé ; des centaines d'enfants talibés dans les rues ; une couverture santé à renforcer ; un exode rural important et

une politique environnementale encore à construire...

Âgé de 5 à 15 ans et généralement issu de famille pauvre, souvent rurale, un talibé est un garçon confié à un maître coranique (ou marabout), qui se charge de son éducation religieuse au sein d'une école coranique ("daara"). En contrepartie, l'enfant doit mendier dans les rues et s'acquitter des travaux domestiques pour son maître. Malgré différents projets pour réduire la mendicité et promouvoir leur employabilité par l'apprentissage, les talibés envahissent encore aujourd'hui les rues de Thiès.

### La pyramide sanitaire

Bienvenue au poste de santé « Goutte de lait » de Thiès, destiné à 10.650 habitant.e.s. Son personnel est composé d'un chef infirmier, d'une sage-femme et d'agents de santé communautaire (ASC). La particularité de ce premier service dans la pyramide sanitaire est qu'il est dédié uniquement à la consultation. Le.la malade pourra être soigné.e mais ne pourra y être logé.e même en cas de nécessité. En effet, le poste ferme ses portes dès que le.la dernier.ère travailleur.euse quitte le lieu car aucun logement n'est prévu pour lui.elle. Pour les cas nécessitant une prise en charge d'au moins une nuit, le.la patient.e est

orienté.e vers le centre de santé (deuxième service dans la pyramide). La plupart des patient.e.s se dirigent spontanément vers un centre de santé ou un hôpital. Or, ce choix leur coûte plus cher que s'ils.elles étaient allés dans un poste de santé. L'État conseille donc de respecter la pyramide sanitaire. Lorsqu'une personne tombe malade, elle doit se rendre en premier lieu vers un "poste de santé". Si son problème n'est pas résolu, elle sera redirigée alors vers le centre de santé. Si la maladie persiste, elle sera envoyée au district sanitaire, pour terminer, en cas de difficulté, à l'hôpital.

### Mutuelles de santé et couverture maladie universelle

« *L'homme, la femme et leur enfant feront face au soleil, symbolisant l'ouverture du continent au reste du monde. C'est une force de propulsion et d'attraction vers la grandeur, la stabilité et la pérennité de l'Afrique...* », nous explique André Wade, directeur du GRAIM (Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives Mutualistes). Initialement enseignant en langues classiques, André a choisi de travailler pour ce qui était le plus utile pour la communauté. Il sera notre guide durant tout notre séjour. Passionné et convaincu de la nécessité de garantir une protection sociale pour toutes et tous, son 'jusqu'au-boutisme' nous a impressionné.e.s.

Grâce au travail de terrain déployé par le *GRAIM*, nous avons visité la mutuelle de santé *Yombal Fajju Ak Wer*, créée en 2002 et qui était jusqu'en 2013 exclusivement destinée aux femmes. Son ambition était de permettre un accès facile aux soins. Avant l'arrivée de la Couverture maladie universelle (CMU), il y avait 7.000 bénéficiaires. Cette mutuelle prône comme solution la mutualisation. La tenue d'une école préscolaire fait partie de ses missions.

Ensuite, nous avons été à la rencontre d'une *Union des Mutuelles de district* qui permet une meilleure considération des mutuelles lors des négociations. Pour l'Union de Thiès, l'arrivée de la CMU constitue une bonne avancée, même si leur travail est freiné par les retards de transfert d'argent de l'État. Le rôle de l'État est fortement critiqué vu son manque d'initiative. La vision de l'Union est de ne pas dépendre à 100% de l'État, le développement devrait venir du peuple (ex. les mutuelles). Leur espoir est de voir une meilleure gestion des hôpitaux, un accroissement du contrôle des prestations, un renforcement des syndicats, une régulation des prescriptions de médicaments, une remédiation à la défaillance politique actuelle, une obligation d'adhésion aux mutuelles pour tou.te.s les citoyen.ne.s... Ensuite, nous avons rencontré les représentant.e.s de l'*Union départementale des Mutuelles* (gestion des mutuelles au niveau régional) qui ont insisté sur l'urgence de trouver une solution face à l'endettement des mutuelles.

La rencontre avec l'*Agence de la CMU* fut tout aussi intéressante. L'Agence offre la possibilité aux personnes les plus démunies (la plupart travaillant dans le secteur informel) de bénéficier d'une couverture du risque maladie. Cette couverture est passée de 20% en 2014 à 49% en 2019. Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire (retard de paiement et autres), malgré le travail du gouvernement actuel pour étendre davantage cette couverture. À deux pas des bureaux du *GRAIM* se trouve le *Centre Anne-Marie Mortier*, un service d'éducation et de rééducation pour les enfants atteints d'IMC (Infirmitté Motrice Cérébrale), que

## La COVID-19 touche le pays

Cette crise rappelle que la protection sociale comme forme de solidarité organisée et institutionnalisée est la meilleure garantie pour tou.te.s, y compris les plus vulnérables. C'est dans ce contexte que le *GRAIM* en synergie avec le *REMAPS (Réseau Multi-Acteurs de la Protection Sociale)* apportent leur contribution dans la lutte contre la propagation de cette pandémie. Leurs actions sont de deux ordres. D'une part, des campagnes de sensibilisation sont développées via des spots radio/TV afin que les populations s'approprient des mesures de prévention prises par le gouvernement et, d'autre part, des distributions de matériel (masques, savons,...) sont organisées par les mutuelles de santé. Ces actions sont coordonnées au niveau national.

nous avons visité. Très peu reconnue par les habitant.e.s qui pensent qu'elle est liée à un mauvais sort et préfèrent ne pas emmener leurs enfants dans ce service spécialisé, cette maladie s'explique dans 80% des cas par la consanguinité et des complications lors de l'accouchement.

### Mutualiser les problèmes, c'est mutualiser les solutions

Fandène est la commune où est née la première mutuelle de santé du Sénégal. Considérée comme une référence, elle est régulièrement invoquée comme preuve d'une culture mutualiste au Sénégal ainsi que comme potentiel des mutuelles communautaires à protéger efficacement les travailleur.euse.s du secteur informel et rural contre le risque de maladie.

C'est dans ce contexte favorable que, depuis 1992, un *Réseau de femmes rurales* s'y organise, avec aujourd'hui 58 groupements et près de 2.000 membres. Son objectif est la valorisation de leurs savoirs et le renforcement de leurs capacités. Un des grands obstacles rencontrés par les femmes est leur difficulté à faire reconnaître leur capacité à pouvoir recevoir une terre pour la cultiver ou y construire. Par le passé, les terres étaient données aux aînés de la famille. Les femmes avaient un rôle secondaire qui consistait principalement à faire la cuisine et aider dans les champs. Des avancées ont été réalisées depuis la création du Réseau afin de faire valoir le droit des femmes rurales et de leur donner une place équitable par rapport à celle des hommes. Émissions télé et radio, plaidoyers, rencontres, ateliers... sont autant d'outils que les femmes du Réseau

utilisent pour réclamer au Sénégal et ailleurs le droit de posséder des parcelles et de les cultiver de manière saine et durable. Cette agriculture éducative permet de freiner l'exode rural. Enfin, le Réseau fonctionne sur base de cotisations. Lorsqu'une femme a besoin d'un crédit, une caisse d'épargne créée au sein du Réseau lui vient en aide.

### Un syndicat qui protège les travailleuse.s du secteur informel

Bienvenue dans le bâtiment flamboyant neuf à peine inauguré de la *CNTS (Confédération nationale des Travailleurs sénégalais)*, centrale syndicale située au cœur de Dakar). Avec ses treize employé.e.s salarié.e.s, la CNTS est présente dans quatorze régions (558 communes) et compte 70.000 cotisant.e.s (du secteur formel) et 60.000 non-cotisant.e.s (du secteur informel). Son travail est essentiellement lié à l'encadrement syndical, au plaidoyer politique et à la formation. Présente dans tous les secteurs, la CNTS est le premier syndicat au Sénégal en termes de représentativité (39% lors des dernières élections sociales).



Plusieurs défis sont sur la table : faire reconnaître le travail informel comme un vrai travail auprès des autorités locales ; contrer l'envahissement du marché sénégalais par les entreprises chinoises et faire face à la précarisation des travailleurs.euse.s qui y travaillent (licencier abusif, contrat de travail ambigu et non traduit, charge de travail inhumaine, etc) ; pouvoir faire cotiser les non-cotisants.e.s (secteur informel). Grâce au dynamisme de son comité de jeunes, la CNTS organise des formations syndicales pour leur permettre de devenir délégué.e. « *Investir sur les jeunes est un investissement d'avenir* » nous confie Mody Guiro, son Secrétaire général. Enfin, la CNTS n'oublie pas la dimension genre dans son travail quotidien et souligne que 43% de ses travailleurs sont des femmes et que ces dernières ont tout à fait leur place dans le schéma syndical sénégalais.

### Et les jeunes dans tout ça ?

Dès notre arrivée à *Action Jeunes Environnement (AJE)*, nous avons été plongé.e.s dans le décor en étant accueilli.e.s dans un atelier de ferronnerie, où Marc Emmanuel, jeune ferronnier, encadre deux apprentis issus de son quartier d'origine. Sans AJE, il n'aurait pas pu ouvrir son atelier : AJE permet aux jeunes de se former et de se lancer dans des projets professionnels. Pour Marc Emmanuel, les débuts ont été difficiles mais il a tenu bon pour y arriver. Ismaël, conseiller jeunesse chez AJE (bois, restaurateur, métallurgie...), accompagne les jeunes qui créent leur coopérative. Après cette visite d'atelier, nous nous sommes rendu.e.s dans les locaux de l'association, qui se si-

tuent dans la périphérie de Thiès. Créée en 2002, AJE est véritablement une ONG d'insertion à travers des formations<sup>1</sup>. Inspiré de la méthode « Voir-Juger-Agir », utilisée par la JOC, son fonctionnement se base sur la participation. D'ailleurs, leur slogan est « *Je participe, tu facilites* ». L'association est aussi un lieu d'accueil et d'écoute, un centre de formation de courte durée et un espace d'infos et d'insertion technologique. L'apprenti.e d'aujourd'hui est le.la mutualiste et/ou le.la syndicaliste de demain. D'où l'importance de la présence de cette structure dans le *Réseau multi-acteur pour la protection sociale (REMAYS)* du Sénégal. Éducation, sécurité alimentaire, eau et protection de l'environnement sont les thématiques traitées par AJE, qui est présente dans cinq régions du pays, dont Dakar, et Thiès. À AJE de Thiès, créée en 2010, les thématiques les plus travaillées sont la formation professionnelle, l'insertion, l'écologie sociale, la sécurité climatique et la protection de l'enfant.

Le rôle d'AJE est vraiment devenu plus clair lorsque nous avons échangé avec les jeunes qui suivent le programme. Les jeunes s'organisent sous forme de coopérative qu'ils.elles lancent en fonction de leurs centres d'intérêt (couture, restauration, bois, métallurgie...). AJE y joue le rôle d'accompagnateur et va les diriger vers des solutions, tels les microcrédits utilisés pour pouvoir lancer des activités (communication, ...).

### Tourisme et écologie

Notre rencontre avec les représentants du ministère du Tourisme et des Transports aériens nous a permis de

nous rendre compte que le Sénégal est un jeune pays avec énormément d'espoirs, mais aussi beaucoup de limites. Le tourisme constitue environ 7% du PIB et repose essentiellement sur un tourisme international, avec pour objectif d'accueillir 20 millions de touristes en 2024. Un tourisme fortement basé sur l'utilisation de l'avion comme moyen de transport (avec toutes les conséquences écologiques connues), et l'épuisement du pétrole dans un avenir proche pourrait mettre en péril les efforts accomplis jusqu'ici. Beaucoup d'ambitions, mais une vision sur le long terme qui manque parfois de clarté.

### Les incontournables

Aller au Sénégal sans découvrir certains sites, ce ne serait pas plonger dans la réalité de ce pays. Nous avons donc pu nous recueillir sur l'Île de Gorée, magnifique, mais avec un passé qui cristallise tellement la douloureuse mémoire de l'esclavage que nous avons ressenti cette souffrance. À Dakar, nous avons assisté à une cérémonie culturelle très populaire au pays de la téranga : la lutte sénégalaise ! Un vrai régal au niveau culturel ! Nous tenons à remercier les partenaires de WSM qui nous ont facilité l'accès au stade et pas n'importe quel accès : nous avons eu droit à faire un tour de piste tout en saluant le public.

À Lalanne, village dont André est le chef, nous avons eu la chance de passer une nuit. Réparti.e.s en duo, nous avons logé.e.s chez les habitant.e.s du village. Une expérience unique permettant de sortir du quotidien et de notre confort. Un moment de partage et de bienveillance avec des personnes que



nous rencontrons pour la première fois. Se plonger dans la réalité quotidienne des partenaires fait également partie d'un voyage d'immersion organisé par WSM. Nous nous sommes aussi arrêté.e.s au Lac Rose, qui doit sa couleur à la présence de micro-organismes et à la forte concentration de minéraux. Jour et nuit, il y règne une activité intense avec des centaines de personnes se livrant à l'extraction du sel (on en trouve 300 grammes par litre !). Enfoncés jusqu'à la taille, les hommes arrachent les croutes

de sel déposées sur le fond et remplissent des pirogues que des femmes portent, à intervalles réguliers, sur la berge. Le sel récolté est ensuite vendu à des intermédiaires qui le commercialisent en ville. Des conditions de travail inhumaines qui nous ont aussi bouleversé.e.s.

Tout au Sénégal est bouleversant par ses contrastes : des initiatives innovantes à côté d'un taux de chômage effrayant chez les jeunes ; une immense chaleur humaine malgré une grande pauvreté ; une ville comme Dakar qui,

à l'intérieur, est asphyxiée par la pollution et, à l'extérieur, voit se développer la Grande Muraille verte pour restaurer les écosystèmes sahéliens... C'est donc en ayant à l'esprit ces images et histoires fortes que nous sommes rentré.e.s en Belgique, avec la ferme intention de rendre compte de notre expérience, mais aussi et surtout de celles des partenaires travaillant au quotidien pour le bien-être de la population sénégalaise. ●

1. Pour en savoir davantage sur AJE : [www.aje-sn.org/?page\\_id=82](http://www.aje-sn.org/?page_id=82)

## EN RÉGIONS

Élise DEPAUW, permanente CIEP Wallonie picarde, Frédéric TRIEST, à l'époque Secrétaire régional des Équipes populaires du Hainaut Occidental et Julien VAN YSACKER, animateur au Relais Wallonie Picarde de Picardie Laïque ◆

## Le droit au logement, une urgence démocratique en débat dans l'espace public

Depuis 2016, le *Collectif Droit Au Logement (DAL)* de Mouscron se questionne sur les discriminations dans l'accès au logement, suite aux observations de ses membres qui pointent cette problématique rencontrée parmi leurs bénéficiaires. Les récits rapportés font état d'un constat clair : de plus en plus de candidat.e.s-locataires éprouvent des difficultés à trouver un logement décent, adapté à leurs besoins et à leurs moyens. La faute à des difficultés économiques croissantes, au manque de logements de qualité, aux loyers trop

élevés, mais aussi à des pratiques discriminantes de la part de certain.e.s propriétaires et agences immobilières.

Créé en 2010, le DAL est une plateforme associative et citoyenne<sup>1</sup> qui vise plusieurs objectifs : concrétiser le droit à un logement décent, de qualité et à un prix abordable pour tou.te.s ; combattre l'exclusion en matière de logement et élaborer des moyens permettant aux citoyen.ne.s de faire valoir leurs droits à un logement décent et contribuer à une participation des citoyen.ne.s dans la gestion du logement public et

privé. Leurs missions sont l'écoute des situations vécues et des demandes des citoyen.ne.s ; la dénonciation des problèmes et difficultés rencontrés sur le terrain et la formulation de revendications et propositions pour favoriser l'accès au logement auprès des acteur.rice.s économiques et des décideur.euse.s politiques.

### « Des porteurs de paroles », un outil pour redynamiser et collecter la parole citoyenne

En 2017, le DAL souhaite établir un « état des lieux » du logement à Mouscron et il décide d'aller au-devant des citoyen.ne.s plutôt que s'en tenir aux constats établis par nos rencontres institutionnelles et recherches antérieures. Par ailleurs, notre collectif est, à l'époque, confronté à certaines difficultés, en particulier au niveau de ses moyens humains et organisationnels. Face à un essoufflement de la dynamique du groupe, nous craignons la démobilitation de certains membres. Pour recréer du lien entre nous et proposer d'autres modes de participation, l'idée du « Porteur de paroles » apparaît comme une réelle opportunité.



© Abderrahmane Guermit



En juillet 2017, le DAL se lance dans cette aventure sur la place du marché de Mouscron. Les membres sont emballés par la mise en place d'un dispositif d'animation original dans l'espace public. L'objectif était de créer le débat avec la population mouscronnoise sur base d'une question que nous avions pris soin de formuler ensemble et qui se voulait nécessairement interpellante, voire dérangeante : « À Mouscron, il n'y a pas de problèmes de logements !? ». Affichée en grand format, cette question a servi de support à des discussions individuelles avec les passant.e.s. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle n'a pas manqué de faire réagir ! De nombreux échanges et dialogues directs ont été engagés, donnant suite à la formulation de paroles retranscrites sur des affichettes colorées placées non loin de la question centrale. Progressivement, s'est exposée une palette d'expressions diverses en lien avec le logement qui ont attiré d'autres passant.e.s et alimenté la réflexion tout au long de la matinée.

Ayant pris plaisir à mener cette expérience pédagogique dans laquelle chaque membre a pu trouver sa place, le Collectif décide de reproduire cette action en avril et en juillet 2018. En binôme pour permettre à certain.e.s de dépasser la peur de parler à des inconnu.e.s, sans objectif quantitatif mais avec la franche envie de récolter des « pépites », c'est-à-dire des récits qui nous touchent, des phrases qui nous ti-

entent, des idées qui nous bousculent et viennent parfois remettre en question nos propres représentations de la problématique. La posture adoptée n'est pas celle d'un.e interviewer.euse en quête de réponses précises. Il s'agit de se mettre en situation d'écoute pour établir un véritable dialogue où chacun.e est invité.e à partager son point de vue. L'animateur.rice consacrera le temps nécessaire à chaque rencontre, qui peut prendre deux minutes comme une demi-heure mais avec l'*a priori* que chaque discussion vaut la peine et alimentera nos réflexions et travaux futurs. Pour autant, il ne faut pas non plus hésiter à couper court à des discussions embarrassantes et nos partenaires doivent pouvoir vous venir en aide lorsqu'on se sent pris en otage. Ceux et celles qui ne se sentaient pas à l'aise avec l'animation des rencontres pouvaient jouer le rôle, non moins important, du scribe, retranscrivant de leur plus belle écriture les paroles confiées. L'aspect esthétique ne doit pas être négligé. Les rencontres seront favorisées si les passant.e.s sont attiré.e.s par le dispositif. Des panneaux colorés, du mobilier convivial complété par un samovar de café et des biscuits, une installation artistique, des récits pré-installés n'attendant qu'à être lus : voilà autant d'éléments qui ont facilité la mise en relation. Une cinquantaine de « paroles » ont ainsi pu être formulées. À quoi il faut rajouter les réactions spontanées des passant.e.s avec qui nous n'avons pas dialogué directement mais qui n'ont pas manqué d'exprimer leur ressenti vis-à-vis de la question posée.

### À Mouscron, il n'y a pas de problèmes de logements !?

Conscient.e.s que les enseignements que l'on peut tirer de cette expérience n'ont aucune prétention scientifique, nous avons pu retirer de la technique du « Porteur de paroles » une fenêtre sur les perceptions et le ressenti de citoyen.ne.s qui, bien souvent, ne trouvent pas place à une quelconque tribune. Les paroles récoltées peuvent être qualifiées de « savoirs chaud(s) » à distinguer du « savoir froid ». Néanmoins, la collecte des paroles peut

s'avérer signifiante et évocatrice de la problématique abordée.

Une large majorité de ces paroles ont révélé une insatisfaction quant au logement à Mouscron et s'inscrivaient dans une critique de différents acteurs institutionnels (pouvoirs publics, logements sociaux, Agence Immobilière Sociale, ...) ou privés (agences immobilières, propriétaires, ...).

*« Il y a beaucoup de logements sociaux vides. C'est dommage, tant de gens cherchent un logement. Mettons les gens dedans et faisons les rénovations au fur et à mesure. »*

Si ces positions sont surtout le fait de personnes en prise à des difficultés pour se loger, il est notable que de nombreux témoignages empathiques émanaient de citoyen.ne.s n'étant pas directement confronté.e.s à des difficultés pour se loger. Sont évoqués le manque de soutien et l'inadaptabilité des services publics, les logements vides et/ou insalubres, les politiques discriminatoires des propriétaires et agences immobilières privées, les loyers inabordables, le parc immobilier inadapté aux réalités socio-économiques locales, ...

*« Pour ceux qui ont peu de revenus ou qui sont au chômage, les loyers ne sont pas adaptés, surtout avec les agences immobilières. Il y a aussi les garanties locatives qui posent problème. »*

Les éléments retenus – qu'ils aient trait à la salubrité, l'accessibilité ou au financement du logement – renvoient à une situation globalement discriminante pour une large part de la population : ceux et celles dont la vie est jalonnée d'accidents de parcours et/ou dont les revenus sont faibles. Les bénéficiaires d'un revenu d'intégration ou d'allocations de chômage sont particulièrement visé.e.s par les discriminations au logement, en particulier dans le secteur du logement privé qui représente pas moins de 85 % du logis mouscronnois.

« Je suis maman d'un petit garçon de 14 mois et j'habite un petit studio. Je ne trouve pas de logement plus adapté parce que je suis au CPAS. Personne ne veut me louer quelque chose ; " C'est un revenu non fixe " qu'ils me disent. »

Disposer d'un logement décent, quel que soit son revenu, est un besoin vital pour tout.e citoyen.ne. Il s'agit d'un préalable pour pouvoir mener une vie digne et accéder aux droits fondamentaux : santé, éducation, emploi, Sécurité sociale, etc. Ne pas en disposer génère inévitablement un sentiment de « déclassement », de frustration, voire de colère.

### Des revendications, du plaisir et des débats

Pour concrétiser le droit à un logement décent pour tous et toutes, le DAL a

toujours pensé qu'il était nécessaire que le gouvernement wallon et les autorités communales poursuivent une politique volontariste en la matière, tant dans le secteur du logement public que dans celui du logement privé. Vu le nombre de logements vides ou inoccupés, il y a matière à mettre en place rapidement des solutions. Alors que les citoyen.ne.s ont de plus en plus l'impression que les mandataires politiques sont déconnecté.e.s des réalités de terrain, nous voulions donner de l'écho aux paroles qui nous avaient été confiées au cours des trois expériences de « Porteurs de paroles » déployées par notre Collectif entre 2017 et 2018. Elles nous ont véritablement permis de nous remobiliser autour du plaisir de l'action collective et de reprendre confiance en la pertinence de nos objectifs et finalités. Notre enthousiasme nous a conduits à entrevoir des actions plus ambitieuses.

À l'approche des élections communales du 14 octobre 2018, des cartes postales reprenant les « pépites » les plus interpellantes ont été réalisées et envoyées à l'ensemble des candidat.e.s. Quelques semaines plus tard, fin septembre 2018, la population mouscronnoise, y compris les candidat.e.s au scrutin local, était invitée à nous rejoindre pour la première édition de la *Faites du DAL* : ateliers, quizz, expo, street art, pièce de théâtre-action *Un p'tit coin de parapluie* du Copion, concert, ... Tous les ingrédients étaient réunis pour créer de nouveaux espaces de participation et poursuivre la réhabilitation du débat politique dans l'espace public. ●

1. Le Collectif DAL est notamment composé des associations suivantes : le CIEP Wallonie picarde, l'AMO Le Délic, Les Équipes Populaires, la Ligue des Familles, Picardie Laïque, le MRAX, les Restos du Cœur.

Edwine GOLDONI (CIEP Liège) et Benoît LEYSTEN (CIEP Verviers) ◆

## Legs de mémoire entre vagues migratoires et luttes sociales

« Ceux qui ne peuvent se souvenir du passé sont condamnés à le répéter » (George Santayana)

### De l'importance de faire mémoire...

Il est surprenant de constater à quel point l'être humain est capable d'amnésie collective concernant certains aspects de son Histoire. Si les événements, les dates, les personnages marquants et leur actes (en positif comme en négatif) restent gravés dans le marbre et dans nos manuels scolaires, les émotions et les petits riens du quotidien qui pourtant, mis bout-à-bout, expliquent les grands dénouements, s'oublie à vitesse GRAND V... Et ce, en seulement quelques générations. En effet, l'être humain se souvient des faits du passé, moins des ressentis de celles et ceux qui les ont portés. C'est dommage car c'est justement notre capacité à partager nos émotions les un.e.s avec les autres qui fait de nous des êtres sociaux. Dans ces moments-là, nous ne sommes plus différent.e.s, nous sommes uni.e.s autour d'un référentiel

commun, celui du cœur et des tripes. Nous pouvons sentir la joie des un.e.s, la peur des autres, la fierté de tou.te.s...



Abderrahmane Guermil

Et comprendre par empathie comment ces situations du passé résonnent avec nos présents. Alors, seulement, nous pouvons comprendre l'autre dans sa globalité.

### ... mais comment faire mémoire des émotions du passé ?

Un legs de mémoire est l'action de partager une tranche de sa vie avec d'autres. On parle de soi, mais pas n'importe comment. On raconte un souvenir qui nous touche émotionnellement, avec nos mots et sous une forme qui nous plait et nous ressemble ! Cela peut prendre différentes formes : un témoignage écrit, un poème, une chanson, un morceau de musique, une photo (de famille), un petit clip vidéo, une création artistique, un collage, une danse, une pièce de théâtre... Il n'y a pas de limite, tout est possible tant que nos émotions se transmettent.



## Et sur quoi faire mémoire des émotions du passé ?

Aussi loin que l'on remonte l'Histoire de la Belgique mais également du monde, on constate que les vagues migratoires et les luttes sociales sont toujours allées de pair. L'arrivée de nouvelles personnes d'origine étrangère auprès d'une population locale autochtone met en évidence des inégalités de vie. Inégalités sur lesquelles les citoyen.ne.s, collectifs et organisations se mobilisent par la suite pour acquérir de nouveaux droits sociaux. En effet, les luttes sociales ont mené à l'acquisition de nouveaux droits, pour les plus précarisé.e.s et aussi pour les personnes issues de l'immigration. Toutefois, on oublie trop vite que ces mêmes personnes se sont elles aussi impliquées dans ces combats, et ce au côté des locaux.les.

Le MOC lui-même, en tant que mouvement social, a joué un rôle important en matière d'acquisition de droits sociaux pour toutes et tous, quelles que soient leurs origines, notamment en matière de congés payés pour les travailleur.euses, pour la Sécurité sociale à la fin de la Seconde Guerre et pour la lutte contre l'extrême droite.

## Un legs de mémoire pour croiser vagues migratoires et luttes sociales

Les CIEP-MOC de Liège et Verviers proposent de déterrer ensemble nos racines et raconter comment les vagues migratoires et les luttes sociales s'imbriquent les unes dans les autres au cours de l'Histoire belge pour en faire la mémoire des émotions du passé et les transmettre aux générations présentes et à venir.

Voici une série de questions sur lesquelles nous invitons à se souvenir. *Comment les syndicats ont-ils impliqué leurs travailleur.euse.s d'origine étrangère dans leurs actions et revendications ? Et pour y faire quoi ? Comment les travailleur.euse.s d'origine étrangère ont-il.elle.s vécu ces luttes sociales et s'y sont-il.elle.s senti.e.s impliqué.e.s ? Quels rôles les mouvements sociaux ont-ils joué en tant que vecteurs d'émancipation et d'intégration dans la société*

*belge ? Avec quel public et via quel média ? Comment gagne-t-on des droits sociaux qui bénéficient à toutes et tous dans une visée interculturelle ?*

Ce cycle d'animation est proposé aux membres du réseau MOC de la province de Liège (militant.e.s « ancien.ne.s et actuel.le.s » d'origine belge et étrangère) ainsi qu'à toute personne intéressée par le projet (quelle que soit son affiliation).

Trois points d'entrée sont prévus. Tout d'abord, en septembre, une conférence retraçant les croisements entre vagues migratoires et acquis sociaux au cours de l'Histoire belge avec l'historienne Florence Loriaux et une visite de l'exposition *Pourquoi l'immigration en 21 questions* ; ensuite, des témoignages audios sur les luttes syndicales et le contexte socio-économique dans lequel elles s'inscrivent et enfin, des interviews de militant.e.s du MOC de Liège-Verviers sur les mouvements sociaux comme moyen d'émancipations et d'intégration. Chaque membre du groupe sera invité.e à se replonger dans son passé et identifier un moment où luttes sociales et immigration se rencontrent dans sa propre histoire de vie. Il peut s'agir de souvenirs précis, d'événements marquants issus de la vie privée, familiale ou encore professionnelle mais aussi d'anecdotes de la vie de tous les jours. Ensuite, un temps de réappropriation collective est prévu pour faire ressortir la dimension émotionnelle, source de connexion entre les gens. Enfin, enrichi par les apports du groupe, chacun.e sera libre de donner une forme d'expression à ce moment de vie... pour le léguer lors de l'anniversaire des 100 ans du MOC.

## Un projet ancré dans la commémoration des 100 ans du MOC

En 2021, le MOC fêtera ses 100 ans d'existence. La régionale du MOC Liège-Verviers a décidé de célébrer cet anniversaire en mettant en avant les initiatives et actions d'interculturalité qui y sont réalisées dans le réseau. Cette thématique défend des échanges

réciroques, égalitaires et conviviaux entre les différentes cultures et valeurs prônées par le MOC.

Animés par l'envie de mêler « Interculturalité » et « Politique », il nous semblait inévitable que la facette historique des immigrations sur le territoire belge devait être abordée. En recueillant le vécu de militant.e.s d'origine étrangère et/ou en contact avec ces publics et en leur proposant d'en faire un legs de mémoire, les CIEP Liège et Verviers souhaitent mettre en avant cette richesse trop souvent négligée et oubliée aujourd'hui, de la lutte collective autour de l'immigration. C'est ensemble que l'on bouge et que l'on construit des droits humains pour toutes et tous. ●

### Agenda des activités

À partir d'octobre 2020 : création d'un groupe de travail sur le legs de mémoire : « Venez déterrer vos racines, ressortir vos anecdotes de vie... et raconter comment elles témoignent des croisements entre vagues migratoires et luttes sociales »

### Infos et réservation :

Edwine Goldoni (CIEP Liège)  
Tél. : 0483/22 93 61  
Mail : goldoni@mocliege.org  
Benoît Leysten (CIEP Verviers)  
Tél. : 0484/30 99 12  
Mail : leysten@mocliege.org



Abderrahmane Guemrit



Doris PIPERS, en collaboration avec Lyse-Nelly KANDAVA ♦ CIEP Hainaut Centre

## Décolonisation des esprits et de l'espace public

L'année 2020 restera gravée dans nos mémoires. Les mois venant de s'écouler nous ont contraints à une réflexion sur notre travail pour l'ajuster au mieux aux besoins urgents de nos publics. La crise de la Covid-19 a révélé l'accroissement des inégalités, des précarisations ainsi que les possibles mécanismes de solidarité à mettre en œuvre. Face à cette crise, les tensions déjà présentes se sont accentuées et l'exaspération des citoyen.ne.s s'est faite davantage ressentir : nous pensons notamment au meurtre de George Floyd aux USA, suivi de manifestations contre le racisme et les violences policières, au déboulonnement de statues à l'effigie de personnages historiques ayant participé à la colonisation du Congo et, par ailleurs, à la montée des mouvements extrémistes racistes et la libération d'une parole décomplexée, etc. Tous ces faits attestent de la nécessité criante de décoloniser les esprits et l'espace public.

À Mons, la question était déjà apparue, notamment en octobre 2018 quand un travail de décolonisation de l'espace public a débuté autour d'une plaque commémorative à la mémoire des héros de l'indépendance du Congo, Patrice Lumumba, Maurice Mpolo et Joseph Okito. Ce travail a été initié par le *Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations* avec l'appui d'associations communautaires montoises qui avaient interpellé les autorités communales de Mons sur l'absence de neutralité et l'impact de la présence de monuments coloniaux dans les lieux publics. Ils ont mis l'accent également sur les impacts que ce type de monuments peut avoir sur les représentations de l'Autre et la cohésion sociale.

À la suite de ces événements, une plateforme associative *Décolonisation des esprits et de l'espace public* s'est constituée<sup>1</sup>, avec l'envie commune de poursuivre des actions pérennes visant à lutter contre le racisme et de favoriser le « vivre et faire ensemble ». Cet ob-

jectif commun s'est décliné autour de différents axes. Concernant plus spécifiquement les Afro-descendant.e.s, le premier axe consiste en un travail de mémoire, de transmission intergénérationnelle et de résilience effectué par les personnes ayant vécu la domination coloniale. Ce travail paraît essentiel face aux retours des Afro-descendant.e.s et de la jeunesse principalement. De nombreux reproches et des tensions s'exercent entre les jeunes et leurs aîné.e.s à propos du passé colonial et des réactions des pairs vis-à-vis de celui-ci. Le travail de résilience vise à contrer les impacts négatifs de la colonisation et les répercussions pour eux – notamment autour de la construction d'une certaine vision du monde et de l'édification d'une identité métisse. Il ne peut s'effectuer qu'au travers d'une connaissance de son histoire et d'une évolution du regard de la société. S'adressant à la société dans son ensemble, le second axe vise à lutter contre les préjugés et les différentes formes de racisme tout en s'intéressant à leurs conséquences quant à l'accès aux droits fondamentaux. Ce travail consiste en une sensibilisation visant une prise de conscience des mécanismes en place mais aussi à fournir un bagage pour agir en conséquence.

### L'éducation permanente pour lutter contre le racisme

La constitution et le fonctionnement de la plateforme est inédite dans la région de Mons-Borinage. Persuadée de la nécessité de permettre le débat pour en faire ressortir des questionnements, des réflexions et des positionnements, la plateforme a mis en place des conférences-débats, qui ont éveillé les consciences en sensibilisant le public aux problématiques rencontrées par les Afro-descendant.e.s et impactant la société entière de par la persistance d'inégalités et de discriminations troublant le vivre-ensemble.

Loin d'être un apprentissage ex cathedra, le but des activités menées par la plateforme est le développement de l'esprit critique des participant.e.s pour agir dans les domaines de l'interculturalité et d'une organisation plus juste de notre société. Faisant écho à la méthode du « Voir-juger-agir », le choix des activités n'est pas issu d'un processus top-down. En effet, les membres de la plateforme partent des réalités et besoins leur ayant été renvoyés pour orienter leurs actions, comme par exemple les ateliers afro-descendants, organisés suite au besoin d'espace intergénérationnel de parole et de transmission de la mémoire.

### Une année d'activités

Durant l'année 2019-2020, pour construire une analyse réflexive sur les thématiques bordant notre plateforme et constituer un langage commun à tou.te.s les participant.e.s, un cycle de formation spécifique a été élaboré. Il s'est ouvert avec l'intervention de Imaniye Dalila Daniel sur comment faire face au racisme contemporain en se basant sur les résistances des ancien.ne.s esclaves. En février, Marie Fidèle Dusingize<sup>2</sup>, mémorante de l'UMons, a exposé son travail sur la construction identitaire chez les Afro-descendant.e.s. Sa présentation a été suivie de l'intervention de Thierry Amougou, axée sur la dévaluation identitaire des Afro-descendant.e.s. Le but de ce cycle était d'aider les membres de la plateforme à construire leur réflexion sur les thématiques abordées ainsi que de poser des balises pour pouvoir prendre position dans l'espace public. Ce travail vise aussi la rédaction d'une charte commune.

Lors des 60 ans de l'indépendance de la République Démocratique du Congo, la plateforme s'est associée à d'autres partenaires ainsi qu'aux citoyen.ne.s pour rendre hommage à Patrice Lumumba, en lisant, sur la Grand Place de Mons, le discours qu'il a prononcé lors de l'indépendance du Congo.

## L'enracinement pour s'ouvrir aux autres

Depuis novembre 2019, la plateforme organise des ateliers Afro-descendants. Ils constituent un espace intergénérationnel permettant aux Afro-descendant.e.s de développer une prise de conscience individuelle et collective sur les conséquences de l'histoire coloniale dans leur vie, notamment certains préjugés et les différentes formes de racisme subis au quotidien, en passant par des concepts qui situent le racisme comme système ancré dans les rapports de domination et dont les impacts constituent des obstacles à l'accès aux droits fondamentaux, et à la cohésion sociale. Cet espace permet aussi un dialogue entre parents et enfants afro-descendants afin d'effectuer un travail de mémoire et de résilience par rapport à leur histoire coloniale. Deux samedis après-midi par mois, les participant.e.s se réunissaient dans les locaux du MOC Hainaut Centre avec deux animateur.rice.s-formateur.rice.s, Malamine Fadiaba et Lyse-Nelly Kandava.

L'évaluation de la première session a mis en avant les spécificités et bénéfices de ces ateliers. Les participant.e.s y ont approfondi leurs connaissances face à leur histoire, avec l'aide de leurs pairs, et se la sont réappropriée. Ils ont également interrogé leur identité métissée pour la renforcer et établir ainsi un préalable à la rencontre interculturelle. Cet espace a permis aux participant.e.s de discuter de leur histoire individuelle et collective sans discours identitaire communautariste, tout en constituant une libération de la parole sur des vécus assez douloureux, espace qu'il.elle.s ne trouvent nulle part ailleurs. Il représente en définitive une pratique de transformation qualitative pour les participant.e.s et pour la société.

À travers les effets produits par ces ateliers, nous percevons la construction d'une citoyenneté inclusive en développant les compétences et le dialogue interculturels, ainsi que la culture de la diversité. Ce constat ouvre des perspectives pour une politique alternative de cohésion sociale.

## Décolonisation, racisme : parlons-en

Partant du postulat qu'il est nécessaire de connaître l'Histoire pour comprendre le contexte actuel ainsi que les phénomènes mobilisateurs, la plateforme devait accueillir l'exposition *Zoos Humains : l'invention du sauvage* du 30 septembre au 9 octobre 2020 à la Maison Folie de Mons. Cette exposition retrace, sur près de cinq siècles, l'histoire des exhibitions humaines, qui ont façonné l'imaginaire de plus d'un milliard de personnes en Europe, aux États-Unis et au Japon. Elles ont constitué la clé de voute de la propagande raciste, des théories de hiérarchisation de l'espèce humaine et de la légitimation de l'entreprise coloniale. Néanmoins, suite à la pandémie et aux mesures sanitaires, nous n'aurions pu atteindre nos objectifs de sensibilisation d'un large public et des élèves. Dès lors, l'évènement a été reporté fin 2021.

Lors de l'accueil de cette exposition en 2021, le public aura l'occasion d'assister à de nombreuses activités. Chaque jour, des visites guidées seront organisées. L'équipe de guides sera constituée de personnes issues de nos associations et formées aux thématiques de l'exposition : chronologie des événements, concepts clés, enjeux, etc. Le milieu artistique ne sera pas oublié : spectacle, slam, concert, etc. Le public pourra également découvrir la ville de Mons sous un autre angle au travers d'un parcours décolonial.

En attendant, la plateforme Décolonisation des esprits et de l'espace public vous donne rendez-vous chaque mois pour une conférence, qui se déroulera en présentiel dans le respect des règles sanitaires et sera diffusée en ligne.

## Perspectives d'avenir

Conscient.e.s que nos objectifs de lutte contre le racisme et d'amélioration du vivre-ensemble constituent un travail de longue haleine, divers projets seront aussi développés en 2021.

Une nouvelle session d'ateliers afro-descendants débutera dès octobre 2020. Notre volonté est de poursuivre ces ateliers dans les années à venir, avec

l'objectif de permettre au plus grand nombre d'avoir accès à ces espaces et de devenir, par la suite, autonome dans la diffusion des savoirs et des soft skills interculturelles. L'émancipation des participant.e.s étant un but en soi.

Deux collaborations sont également prévues. Tout d'abord, la plateforme apportera son expertise au cours METIS donné à la Fucam dans le cadre de la FOPES. Les étudiant.e.s seront sensibilisé.e.s aux réalités de terrain. Il s'agira d'amener des réflexions sur les impacts actuels de la colonisation. Ensuite, suite à l'interpellation de la Maison Culturelle de Quaregnon, la plateforme proposera son soutien au travail de contextualisation d'une plaque commémorative à l'effigie des soldats belges morts au Congo.

Le travail effectué au sein de la plateforme revêt différentes dimensions : tout d'abord, construction de la plateforme en elle-même, notamment en essayant de faire alliance entre les associations communautaires et montoises ; ensuite, sur notre envie de travailler ensemble, entre associations, de manière pérenne sur les notions de décolonisation et du racisme ; enfin, par une attention particulière aux initiatives émergeant dans notre région sur ces thématiques. ●

**6 octobre 2020** : Incursion en féminisme décolonial

**20 novembre 2020** : les concepts en lien avec la thématique décoloniale

**Infos** : CIEP Hainaut Centre  
Doris Pipers Tél. : 065.35.39.63  
Mail : d.pipers@ciep-hainautcentre.be  
Facebook : plateforme associative  
Décolonisation des esprits et de l'espace public.

1. La plateforme est constituée des associations suivantes : Carrefour du Monde, Cercle des Étudiants africains de Mons, CIEP Hainaut Centre, CIMB, Conseil Consultatif de la Personne Immigrée de Mons, Écran d'Éveil, No Borders, Pavée, Picardie Laïque, Sercom, Solidarité Congolaise pour l'Action, Vie Féminine Centr'Hainaut.
2. Instigatrice, par la suite, de la pétition menant au déboulonnage de la statue de Léopold II au sein de l'UMons.

## Pour s'y retrouver dans l'informatique

Le « tout au numérique » s'impose tous les jours un peu plus et exige de s'adapter, bien souvent en supprimant les solutions du passé, sans laisser d'autres choix. Le projet *L'accroche informatique* s'adresse à tous ceux et toutes celles qui ne s'y retrouvent plus ou pas. L'objectif est de partir d'une liste des problèmes rencontrés au quotidien et de voir si une utilisation adéquate de l'informatique peut apporter des solutions.

En petits groupes de sept personnes et en une vingtaine de séances, les ateliers partiront des besoins et des difficultés pointés par le groupe. Il ne s'agit pas d'une formation informatique au sens classique. Les thèmes à aborder

sont extrêmement variés (mailing, emploi, logement, services publics, Facebook, « google mon ami », ...) et nous amèneront à réfléchir ensemble aux bons gestes à poser. ●

**Dates :** d'octobre au mois de décembre 2020

À partir du lundi 5 octobre 2020, les lundis et mercredis de 18h00 à 21h00

**Lieu :** MOC de Verviers (25 rue du Palais 4800 Verviers)

**Infos et inscription (obligatoire) :**  
CIEP-Verviers Benjamin LAURENT  
Tél. : 0470/60.01.28  
Mail : laurentb@mocliege.org

## S'interroger sur la société de demain

Les crises se suivent et s'entremêlent : crise financière, économique, environnementale, sociale, culturelle, institutionnelle... et aujourd'hui sanitaire ! Elles ont des points communs, entre autres le fait qu'elles soient aiguës, construites sur de profondes inégalités ; elles sont également mondiales, trouvent leur origine dans un fonctionnement anarchique et débridé de nos sociétés de consommation, ...

La crise de la Covid-19 met davantage en exergue ces dysfonctionnements dans la gestion des pays par les États et le caractère douloureux de l'épreuve subie par les populations et le monde des soignant.e.s ! Pourtant, des voix s'élèvent, des actions sont menées, des citoyen.ne.s réclament un changement, qu'il soit progressif ou radical.

Et vous, comment avez-vous vécu cette longue période de confinement, propice à la remise en question, à la réflexion, à l'émergence d'un regard neuf sur notre fonctionnement personnel, mais aussi collectif ? Quels enseignements en tirer ? Qu'a mis en évidence cette période de notre société et son organisation ? Quels changements sociétaux souhaitons-nous apporter à notre société ? Et si, comme le dit Bernard Badie « *à travers la revendication d'un nouvel État de bien-être, c'était surtout la réhabilitation du social qui était attendue ?* ».

Table-ronde des politiques : les six principaux partis politiques sont invités à se positionner sur ces questions, mais également à établir une ligne de conduite par rapport à cette crise et aux mesures qu'ils s'engagent à mettre en place. ●

**Date :** jeudi 8 octobre à 19 h 30

**Lieu :** Maison de la Culture d'Arlon

**Infos :** CIEP-MOC Luxembourg  
Jean-Nicolas Burnotte  
Tél. : 063/21 87 26  
Mail : jn.burnotte@mocluxembourg.be



Abderrahmane Guermit

## L'Europe à droite toute, débat sur les extrêmes

Partout en Europe, l'extrême-droite augmente depuis le début des années 2000. Comment expliquer ce phénomène ? Qu'en est-il en Belgique ? Que se passe-t-il en Flandre avec le Vlaams Belang ? À l'aide de diapositives et de vidéos, cette animation essaie de répondre à toutes ces questions. Proposée par séances de 2 heures adaptables en fonction des publics, elle apporte de l'information en lien avec l'actualité en s'appuyant sur le débat et la participation au sein des groupes. Cette animation peut s'organiser dans votre groupe en fonction de vos disponibilités ou dans les locaux du MOC à Verviers, Liège, Seraing, Huy ou Aywaille. ●

**Infos :** CIEP-Verviers Benoît Leysten  
Mail : leysten@mocliege.org  
Tél.: 0484/30 99 12



Abderrahmane Guermit



## Rencontres citoyennes et débats

### Les Apéroulottes

Autour d'un verre, un collectif d'associations brabançonnes propose des apéro-débats sur les droits humains dans la roulotte l'Audacieuse à Perwez.

Au programme de l'édition de cette automne:

#### « Le rôle des spécialistes dans la crise de la Covid-19 »

Mardi 20 octobre 2020 à 20h00

Intervenant : Albert Dechambre, philosophe

#### « Ecocitoyenneté et transition »

Mardi 17 novembre 2020 à 20h00

Intervenante : Emeline De Bouver (Institut d'Ecopedagogie, docteure en sociologie politique) ●

Lieu : Roulotte l'Audacieuse - rue de Brabant à Perwez, à 20h (près de l'école située au n° 45)  
Infos : CIEP BW Isabelle Somville  
Mail : [isabelle.somville@ciepbw.be](mailto:isabelle.somville@ciepbw.be)  
GSM : 0491/56 49 37

## La crise de la Covid-19 : une crise peut en cacher d'autres

En décembre 2019, une épidémie éclate en Chine. Suite à sa propagation, elle devient, dès mars, une véritable « pandémie ». Le monde bascule alors dans une situation inédite : plus de la moitié de la population mondiale est confinée dès la fin mars, avec mise à l'arrêt brutal de nos systèmes sociaux et économiques. Cette crise sanitaire est une accélération vertigineuse des dysfonctionnements de nos sociétés. Elle a une histoire, et donc un avenir, encore incertain. Le CIEP Verviers propose une animation pour débattre de ces questions, soit dans vos locaux ou encore dans les locaux du MOC à Verviers, Liège, Seraing, Huy ou Aywaille.

D'une à trois rencontres, cette animation comprend les éléments suivants :

- Mise en contexte : retour sur le confinement et partage d'expériences.
- Comment en est-on arrivé là ?
- L'action collective : temps de réflexion collective sur les pistes et moyens d'action pour mieux lutter contre les crises sanitaires, mais surtout contre les crises politiques et sociales à venir. ●

Infos : CIEP Verviers Antoine Blanchard  
Mail : [blanchard@mocliege.org](mailto:blanchard@mocliege.org)  
Tel : 0485/81.33.09

## Explorons la démocratie participative

Avec une série de rencontres, de visites et de moments d'échanges, le CIEP Luxembourg propose une réflexion autour de la « démocratie participative » et des questions suivantes : la démocratie participative est-elle abstraite ? concrète ? illusion ? utopie ? impossible ? nécessaire ? bienvenue ? dépassée ? complexe ? Cette vaste notion permet surtout de penser et d'envisager autrement les pouvoirs citoyens. Que souhaitent ces voix citoyennes qui cherchent à s'exprimer plus directement dans le champ des décisions politiques ? Comment se regroupent-elles ? Quelles sont leur marge de manœuvre et leurs limites ? Cette réflexion s'articulera entre des moments de co-construction de savoirs et d'expérimentation d'outils en intelligence collective, pour susciter une posture critique autour de cette thématique. ●

Dates : 15 séances d'octobre 2020 à mai 2021 (un jeudi sur deux, hors vacances scolaires) de 18h30 à 21h30

Lieu : Arlon

Gratuit et ouvert à tou.te.s

Infos et inscription : CIEP Luxembourg Antonin Thomas

Tél. : 063/21 87 38

Mail : [a.thomas@mocluxembourg.be](mailto:a.thomas@mocluxembourg.be) et Camille Hubert Tél. :

063/21 87 33 Mail : [c.hubert@mocluxembourg.be](mailto:c.hubert@mocluxembourg.be)

**L'effet Covid-19**  
« Le battement d'ailes » d'un virus peut-il faire trembler nos sociétés ?  
CYCLE DE 3 CONFÉRENCES

**6 MARS 2020**  
**La gouvernance par les chiffres et les données**  
Hospitalisations, bulles, chute du PIB... les chiffres et données sont omniprésents depuis le début l'épisode du coronavirus. Ils ont même été la source de nombreuses décisions politiques pour gérer la crise, ce qui a suscité de l'incompréhension et donc un manque d'adhésion dans le chef de la population. Mais si on élargit le spectre, qu'est-ce que cette gestion « comptable » dit de nos sociétés ?  
ANTOINETTE ROUVROY  
Chercheuse au CIRDS  
Juriste et philosophe du droit aux Ulb Namur  
A confirmer

**27 OCT 2020**  
**«Veiller sur ? » ou « surveiller ? »**  
La Covid-19 a poussé nombre de pays du monde à restreindre les libertés et donc à contrôler, surveiller leurs habitant.e.s. Cette situation exceptionnelle et ponctuelle risque-t-elle à plus long terme de conduire à des dérives durables en matière de respect de la liberté et de surveillance de masse ?  
ANTOINETTE DELFORGE  
Chercheuse au CIRDS  
Centre de Recherche Information, Droit et Sociétés | A confirmer

**17 MARS 2020**  
**Le complétisme : un autre phénomène**  
Déjà en résurgence depuis quelques années chez nous, les théories du complot ont encore pris de l'ampleur avec l'épisode de la covid-19, au point de susciter une radicalisation des positions et des vives tensions entre les « pro » et les anti », entre les « complétistes » et les « moulines ». De quoi tout cela est-il le nom ?  
EDGAR STOC  
Economiste et romancier auteur du livre « Inspirez, consommez, le complétisme ou 23ème siècle »  
Entrée gratuite  
Centre l'Illon - Salle Houyoux  
1, Rue des Tanneries  
5000 Namur  
PERSONNE DE CONTACT ET INFORMATION  
Jean-François.rasschaert@illon.be

LA SUITE DU PROGRAMME EST EN CONSTRUCTION  
NOUS VOUS TIENDRONS INFORMÉS DES DATES SUIVANTES  
(DÉCEMBRE - MARS 2021)

Inscription obligatoire : [ciep.namur@illon.be](mailto:ciep.namur@illon.be)  
Un mail vous parviendra concernant les mesures sanitaires



Abderrahmane Guermit

## Un atelier d'écriture sur le travail

La Fonderie, centre d'histoire économique et sociale de la région bruxelloise, propose régulièrement des activités destinées à décortiquer les rouages du travail. En 2017, un atelier d'écriture *Une vie de labeur* a amené des participant.e.s à écrire sur leur travail, qu'il s'agisse de leur métier, de bénévolat, de travail domestique ou même scolaire. Ensemble, ils ont parcouru le passé et le présent de cette vie de labeur, et envisagé son futur.

Lors de ces ateliers, il n'était pas question d'apprendre à écrire ou de parfaire son style, mais bien de mettre le groupe en bonne disposition pour développer l'envie d'écrire des textes créatifs, fantaisistes, ou purement documentaires. Ainsi, La Fonderie enrichit sa documentation sur le travail et permet à d'autres acteur.rice.s de l'Éducation permanente de s'emparer de ces textes pour lancer réflexions, discussions et débats sur des thèmes comme le bien-être, la recherche de travail, les métiers du futur ou bien encore le travail en temps de pandémie. L'écriture permet une distanciation vis-à-vis de son propre travail qui peut parfois être révélatrice de phénomènes dont on n'avait pas pris conscience. La réaction des autres participant.e.s à la lecture des textes permet également de mettre des mots sur des pressentis difficiles à exprimer. Enfin, chacun.e apprend de l'expérience des autres et sort de l'atelier riche des échanges.

En 2017, l'atelier s'est penché sur la question de savoir comment ôter les étiquettes, souvent négatives, que la société

colle sur certains métiers ? D'autres questions ont émergé : notre métier fait-il de nous ce que l'on est, ou notre personnalité influe-t-elle sur la façon dont nous l'exerçons ? Les salaires reflètent-ils l'utilité sociale des métiers ? Un avocat a-t-il plus de valeur ajoutée qu'un éboueur ? Comment aller au-delà de l'image que nous nous faisons d'un métier et donc du.de la travailleur.euse ? Pour tenter de répondre à ces questions, des volontaires se sont réunis autour du projet *Ces métiers qui sont les nôtres*. Pendant deux années, leurs métiers ont été sujet de débats. Des intervenant.e.s ont aussi enrichi la réflexion du groupe. Durant trois jours, de manière interactive, le groupe s'est exprimé sur les métiers de chacun.e, sur le fait de ne pas en avoir, volontairement ou pas. Lors de l'évaluation, un participant a témoigné : *« Je suis arrivé ici avec une certaine incertitude. Je ne savais pas très bien à quoi on participait, quelle était la finalité du projet. Si ce n'est qu'on se penchait sur la question des métiers et que nous nous sommes rencontrés les uns les autres. J'ai trouvé super positive cette idée d'être en lien avec d'autres métiers. C'est une question essentielle. C'est neuromoteur, quelque chose qui nous fait tenir ensemble et auquel on n'est pas souvent amené à réfléchir. Qu'on y réfléchisse en venant de différents métiers, j'ai trouvé ça super. (...) Ce que j'ai appris au passage c'est que finalement, le métier ou la fonction, on peut la décrire de toutes les manières que l'on veut, en réalité, c'est la person-*

*nalité de chacun qui est la chose importante, c'est l'interprétation, un peu comme un chanteur ou un acteur, c'est son interprétation qui est vivante, qui a une valeur. (...) On redonne une place au vivant, à l'identité, là où le métier ou la vie en société peut aussi nous déshumaniser ».*

Régulièrement organisé pour les individuels, l'atelier d'écriture peut aussi l'être pour des groupes déjà formés. Un site internet présente les textes laissés par les participant.e.s, classés chronologiquement et par thématique.

Infos sur l'atelier *Une vie de labeur* :

<https://sites.google.com/view/uneviedelabeur/accueil>

Sur le travail du groupe *Ces métiers qui sont les nôtres* : <https://sites.google.com/view/ces-mtiers-qui-sont-les-ntres/2017-2019>

### Autour du théâtre, un autre atelier

Suite à cette première expérience, La Fonderie en lance une seconde autour du théâtre. Actuellement, le projet cherche toujours à réunir une dizaine de personnes volontaires pour deux années de rencontres qui aboutiront à un spectacle de théâtre sur les métiers de ce secteur. Le projet comprend des rencontres autour d'œuvres culturelles, des animations et des activités diverses, mais aussi une présentation des métiers, des débats sur des thèmes comme l'égalité hommes-femmes ou la présence de plus en plus prégnante des machines dans la vie professionnelle. Toutes ces discussions seront enregistrées et retranscrites, pour obtenir la matière première à triturer ensuite pour en faire une pièce de théâtre. Durant la seconde année, avec l'aide d'un comédien et metteur en scène professionnel, Emmanuel Fardeau, la pièce sera écrite et mise en scène pour être jouée. ●

Infos : <https://sites.google.com/view/ces-mtiers-qui-sont-les-ntres/2020-2022>



Abderrahmane Guermitt

# 2020 Dates à épingler

## LE DEVOIR DE VIGILANCE DES ENTREPRISES (HRDD) : TABLE-ROUNDE

Date : 5 octobre 2020  
Infos : WSM [www.wsm.be](http://www.wsm.be)

## REGARDS CROISÉS SUR LES IDENTITÉS ET LA MIGRATION

Atelier de réflexion sur *Des jeunes qui vous ressemblent ? Peut-on se construire en liberté quand on est déraciné ?*

Date : 5 octobre 2020 à l'issue de la projection de *We Are From There* de Wissam Taniou à 9h30  
Lieu : Caméo 1, rue des Carmes 49, 5000 Namur  
Organisation : FIFF Namur et Ligue des droits de l'Homme  
Infos : [www.fiff.be/ateliers-detail/regards-croiss-sur-les-identits-et-la-migration/9489](http://www.fiff.be/ateliers-detail/regards-croiss-sur-les-identits-et-la-migration/9489)

## OPÉRATION 11.11.11. - SEMAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE

Date : 7 au 17 octobre 2020  
Lieux : En Wallonie et à Bruxelles  
À Tournai, les associations de solidarité internationale proposent petit-déjeuner équitables, animations dans les maisons de jeunes, formation achats durables, ciné-débats, conférence, concert.  
Infos : WSM [www.wsm.be](http://www.wsm.be) et <https://moc-wapi.be/-CIEP-Wallonie-Picarde-.html>

## PALESTINE, DE LA NAKBA À LA NAKSA, À AUJOURD'HUI

Exposition de photographies organisée par la Plateforme mouscronnoise pour la Palestine

Lieu : Centre Marius Staquet  
(Place Charles de Gaulle à Mouscron)  
Dates : du 8 au 25 octobre 2020



Abderrahmane Guermiz



Abderrahmane Guermiz

## ENRICHISSEZ VOTRE INTELLIGENCE COLLABORATIVE

Formation pour celles et ceux qui participent activement à des dynamiques collectives. L'approche impro-relationnelle vise à nourrir nos savoir-être à partir d'exercices issus de l'improvisation théâtrale.

Date : 17 octobre 2020 de 9h30 à 16h30  
Lieu : Espace Kegeljan  
(Avenue de Marlagne, 52 à Namur)  
PAF : 40 euros  
Infos et inscription : Etopia  
Mail : [formation@etopia.be](mailto:formation@etopia.be)  
<https://etopia.be/evnement/enrichissez-votre-intelligence-collaborative-2/>

## LA PAUVRETÉ SOUS LES BOMBES

Dans le cadre de la journée internationale de lutte contre la pauvreté, [graffeur.se.s](http://graffeur.se.s) et [citoyen.ne.s](http://citoyen.ne.s) dénoncent la pauvreté au pied du beffroi de Tournai et interpellent les politiques locaux.

Date : 18 octobre 2020  
Lieu : Tournai  
Infos : CIEP WaPi Maxime Dogot Tél. : 069/88 07 64 Mail : [maxime.dogot@ciep-ho.be](mailto:maxime.dogot@ciep-ho.be)

## A noter dans mon agenda

# RACISME

un système à déconstruire



Journée d'étude  
du CIEP

Depuis des années, la lutte contre la triple domination : capitalisme, patriarcat et racisme, est au cœur du travail du MOC. Traitant de la problématique spécifique du racisme structurel, cette journée d'étude politique du CIEP se penchera sur l'impact de ce système dans la vie quotidienne des personnes racisées au travers de neuf thématiques spécifiques : la police, la justice, la santé, les médias, le logement, la législation, l'emploi, l'enseignement, le public femme et le public précarisé.

Date : Vendredi 4 décembre 2020 de 9h30 à 16h00  
Lieu : Centre culturel La Marlagne (Chemin des Marronniers 26 à Wépion)  
Programme et inscription : [www.ciep.be](http://www.ciep.be)

## Centres régionaux



### BRABANT WALLON

boulevard Fleur de Lys, 25 - 1400  
Nivelles • 067.21.89.91

### BRUXELLES

rue Pléтинckx, 19 - 1000  
Bruxelles • 02.557.88.35

### CHARLEROI – THUIN

boulevard Tirou, 167 - 6000  
Charleroi • 071.31.22.56

### DINANT – PHILIPPEVILLE

rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590  
Ciney • 083.21.24.51

### HAINAUT CENTRE

#### La Louvière:

rue du Marché, 6 - 7100  
La Louvière • 064.23.80.20

#### Mons:

rue Marguerite Bervoets, 10 - 7000  
Mons 065.35.39.63

### HAINAUT OCCIDENTAL

#### Tournai:

av. des États-Unis, 10 Bte 8 - 7500  
Tournai • 069.88.07.64

#### Ath:

rue de Gand, 28 - 7800  
Ath • 068/84.34.31

#### Mouscron:

rue St-Pierre, 52 - 7700  
Mouscron • 056.33.48.68

### LIÈGE-HUY-WAREMME

#### Liège:

rue St-Gilles, 29 - 4000  
Liège • 04.232.61.61

#### Huy:

av. Albert 1<sup>er</sup>, 6 - 4500  
Huy 085.21.11.33

### LUXEMBOURG

rue des Déportés, 39 - 6700  
Arlon • 063.21.87.33

### NAMUR

Centre L'Illon - rue des Tanneries, 1 5000  
Namur • 081.22.68.71

### VERVIERS

rue du Centre, 81 - 4800  
Verviers • 087.33.77.07

### CANTONS DE L'EST

VHS - Rotenbergplatz, 19 - 4700  
Eupen • 087.59.46.30



Abderrahmane Guermitt



Abderrahmane Guermitt

## AU REGARD DE L'HOSPITALITÉ SÉNÉGALAISE

Le reportage photographique proposé ce trimestre fait écho au voyage d'immersion organisé par WSM et réalisé début 2020 au Sénégal avec un groupe de militant.e.s et de travailleurs du MOC et de ses organisations constitutives, pour aller à la rencontre des partenaires locaux.

Beau voyage en terre de la Téranga